



**EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL  
BIENTÔT,  
DES RENFORTS  
DE JOUEURS**

P.12



**SALIM GHERBI : CHEF DE PROJET À SONATRACH :  
«LA PRODUCTION  
D'HYDROGÈNE NÉCESSITE  
UNE MAÎTRISE DES COÛTS »**

P.7

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 // N°927 // PRIX 20 DA

POUR STABILISER LES PRIX

**OPÉRATION DE  
DÉSTOCKAGE SUR  
LE MARCHÉ DE LA  
POMME DE TERRE**

P.16



SUITE À L'EFFONDREMENT  
D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

**RÉUNION  
D'URGENCE  
AU MINISTÈRE  
DE L'HABITAT**

P.5



MÉTRO D'ALGER

**LES ALLEMANDS  
INTÉRESSÉS  
PAR LES PROJETS  
D'EXTENSION**

P.6



12<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON  
NAPEC-2024 CLÔTURÉE  
EN APOTHÉOSE À ORAN

**UNE SÉRIE  
D'ACCORDS SIGNÉS**

P.7



PRÉSENTÉ À L'ONU ET À LA PRESSE

## UN RAPPORT EXTRÊMEMENT SOMBRE SUR LES DÉMOCRATIES OCCIDENTALES

MME KHAN A AUSSI FUSTIGÉ L'ENTITÉ SIONISTE POUR DE « GRAVES ATTAQUES CONTRE LES MÉDIAS DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS » -GAZA, CIJSDANIE ET JÉRUSALEM-EST- LES ASSASSINATS CIBLÉS DE JOURNALISTES, LES DÉTENTIONS ARBITRAIRES, LES DIZAINES DE DESTRUCTIONS D'INFRASTRUCTURES ET D'ÉQUIPEMENTS DE LA PRESSE À GAZA, LE REFUS D'Y LAISSER ENTRER LA PRESSE INTERNATIONALE"

Lire en page 4

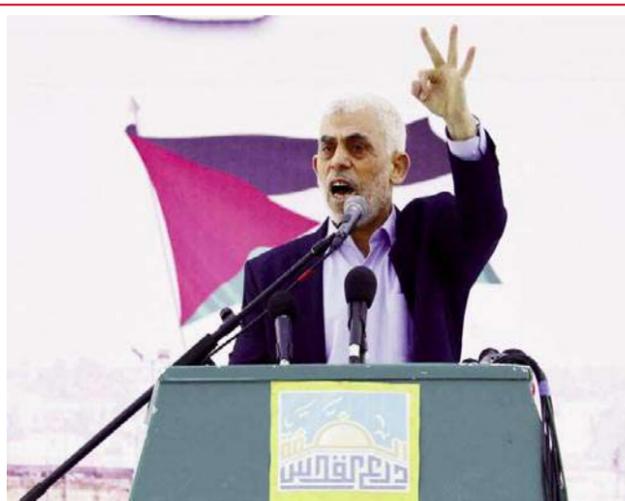


MORT DE YAHYA SINWAR

### «LE COMBAT CONTINUE» AFFIRME LE HAMAS

CONTRAIREMENT AUX SPÉCULATIONS AUXQUELLES SE SONT VITE LIVRÉES CERTAINS ANALYSTES ET AUTRES RESPONSABLES POLITIQUES DE TOUTS BORDS PORTANT SUR LES OPPORTUNITÉS QU'OFFRE LA MORT DE L'ARCHITECTE DU « DÉLUGE D'AL AQSA », EN FAVEUR DE LA LIBÉRATION DES OTAGES ISRAËLIENS ET LE « JOUR D'APRÈS » À GAZA, KHALIL AL-HAYYA A TENU À AFFIRMER QUE « LA DISPARITION DE SINWAR NE CHANGERA RIEN À LA SITUATION, MIEUX, ELLE NE FERA QUE RENFORCER LES RANGS ET LA DÉTERMINATION DE LA RÉSISTANCE EN PALESTINE ET DANS TOUTE LA RÉGION

Lire en page 4



# Le coup de Jarnac de De Mistura au peuple sahraoui

**Étonnante et franchement hostile au peuple sahraoui que cette proposition de partition du Sahara Occidental de Stafan De Mistura, représentant personnel du SG de l'ONU qui a proposé mercredi au Conseil de Sécurité un plan de partition pour le Sahara Occidental.**

On se croirait même revenu à la période de Peter Van Walsum, lorsque celui-ci avait douché en 2008 les espoirs de la communauté internationale et le peuple sahraoui quant à l'organisation d'un référendum d'autodétermination dans ce territoire non autonome selon l'ONU. Dans sa communication mercredi tenue à huis-clos devant le Conseil de sécurité, l'Italo-Sudéois de 77 ans Stafan De Mistura a fait le même cheminement et douché, lui aussi, autant les espoirs de la communauté internationale quant à une résolution politique rapide du conflit au Sahara Occidental, que les efforts du Front Polisario pour se mettre au diapason des recommandations onusiennes pour un règlement définitif du dernier dossier de décolonisation en Afrique. Le coup de Jarnac de De Mistura consiste en un plan de partition du Sahara Occidental, celui-là même des années 1975 à 1979 lorsque Rabat et Nouakchott s'étaient partagé le territoire après le retrait de l'Es-

pagne, ancienne puissance occupante. Lors d'un exposé à huis clos devant le Conseil de sécurité, l'envoyé personnel du SG de l'ONU a déclaré que la partition "pourrait permettre la création, d'une part, d'un État indépendant dans la partie méridionale et, d'autre part, l'intégration du reste du territoire en tant que partie du Maroc, dont la souveraineté serait internationalement reconnue". "Je dois vous informer que j'ai discrètement réexaminé et élargi avec toutes les parties concernées le concept de partition du territoire", a expliqué Staffan de Mistura dans son briefing qui n'a pas été rendu public. Il ajoute : "une telle option pourrait permettre la création, d'une part, d'un État indépendant dans la partie sud, et d'autre part, l'intégration du reste du territoire au sein du Maroc, avec la reconnaissance internationale de sa souveraineté sur celui-ci." « Lors de mes consultations, certains pays de la région et au-delà ont exprimé un certain intérêt pour cette possibilité de division



du territoire, mais je dois signaler qu'à ce jour, je n'ai reçu aucun signe de volonté d'explorer cette option davantage, ni de la part du Maroc, ni de la part du front Polisario », a-t-il affirmé. Le plan

de Mistura n'est en fait rien d'autre qu'un retour au plan de partage réalisé en 1975 par le Maroc et la Mauritanie de Mokhtar Ould Daddah, l'émissaire onusien proposant aux Sah-

raouis d'occuper le territoire que s'était alors octroyé Nouakchott, avec comme ville principale Dakhla, l'ancienne Villa Cisneros espagnole.

**Merouane Korsou**

## LE FRONT POLISARIO DROIT DANS SES BOTTES Il rejette toute «initiative» ne garantissant pas le droit à l'autodétermination

Face à cette autre arnaque politique venue des travées des Nations-Unies même, le Front Polisario a rejeté avec force cette proposition et ce plan de partition du Sahara Occidental.

Le "Frente Polisario affirme avec force son rejet total et catégorique de toute « proposition » ou « initiative », d'où qu'elles viennent, qui ne consacrent pas pleinement, ni ne garantissent le droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance ou qui ne respectent pas l'intégrité territoriale du Sahara occidental", indique un

communiqué diffusé jeudi soir sur X par son représentant diplomatique à l'ONU, Sidi Omar.

Or, la proposition, indécente s'il en est, de l'envoyé personnel de M. Antonio Guterres au Sahara Occidental, rappelle celle émise en 2008 par l'un de ses prédécesseurs, le Néerlandais Peter Van Walsum, lorsque celui-ci, le 21 avril 2008, avait déclaré que l'indépendance du territoire occupé par le Maroc en 1975 n'était pas, à ses yeux, "un objectif atteignable". Dans son discours, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU d'alors, le sud-coréen Ban Ki-moon, avait

affirmé avoir conclu, dès janvier 2006, qu'en l'absence de "pression sur le Maroc pour qu'il abandonne sa revendication de souveraineté", un "Sahara occidental indépendant n'était pas une proposition réaliste" et que la reprise des négociations directes entre les parties à Manhasset, près de New York, "ne mène nulle part". Réaction immédiate du Front Polisario : "les propos de M. van Walsum "n'engagent que lui", affirmait alors Ahmed Boukhari, ancien représentant du Front Polisario à l'ONU, selon lequel l'envoyé onusien a "lui-même remis en cause la neutralité élémentaire qui doit

guider tout médiateur". La proposition de Van Walsum était celle-là : "demander aux deux parties de retirer pour six mois leurs propositions respectives et de négocier "en présumant temporairement qu'il n'y aura pas de référendum offrant l'indépendance comme possibilité". Le Conseil préviendrait le Front Polisario qu'il ne forcera pas le Maroc à accepter la possibilité de l'indépendance, et rappellerait au Maroc que "les Nations unies ne reconnaissent la souveraineté marocaine sur aucune partie du Sahara occidental".

**M.K.**

## L'Algérie réitère son soutien au peuple sahraoui

L'Algérie a réitéré, depuis New York, sa position de soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et aux efforts de l'ONU pour trouver une solution politique à la question du Sahara occidental, lors de deux droits de réponse consécutifs exercés par son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama. Réagissant au narratif fallacieux de la délégation marocaine, Bendjama a relevé, comme souligné dans une dépêche de l'APS, que le représentant du Maroc « n'a pas prononcé une seule fois le mot « Sahara occidental dans son intervention ». Pourtant, a-t-il ajouté, c'est la question qui est « inscrite à l'ordre du jour de l'agenda » du débat général de la quatrième commission de l'ONU, en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation. Et de poursuivre : « le délégué marocain ne peut pas prononcer le mot Sahara occidental comme il ne peut pas prononcer le mot peuple sahraoui et pourtant, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ont créé la MINURSO

(Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental) qui a mis en place une commission d'identification pour ceux qui doivent voter pour ou contre l'indépendance du Sahara occidental, pour ou contre l'intégration au royaume du Maroc. » « Qui bloque la mission de la MINURSO? », s'est interrogé Bendjama, avant de rappeler que celle-ci « est la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental. » Et de réaffirmer que l'Algérie soutient et continue de soutenir les efforts du secrétaire général de l'ONU et de son représentant personnel Staffan de Mistura, pour trouver une solution politique à la question du Sahara occidental. Il a, dans ce contexte, invité le représentant marocain à « lire la documentation de son pays qui dit qu'ils (Marocains) ne sont en mesure d'accepter une solution (à la question sahraouie) que dans le cadre de la (prétendue) souveraineté marocaine ». « C'est contraire à tout ce que nous faisons aux Nations unies », a

déploré Bendjama. Bendjama a par ailleurs souligné : « si nous parlons du Sahara occidental et du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, c'est parce qu'au Maroc, il y a des violations massives des droits fondamentaux de la population sahraouie. Il y a des exactions minutieusement documentées par de nombreuses organisations internationales et africaines des droits de l'Homme et qui ont été dernièrement soulignées par le secrétaire général des Nations unies (Antonio Guterres) dans le rapport qui est devant vous sur le Sahara occidental. » Le diplomate algérien a tenu à préciser que « ces atteintes aux droits de l'Homme comprennent, entre autres, la disparition forcée des militants sahraouis, la torture des prisonniers d'opinion, les détentions arbitraires, les brutalités policières, l'intimidation et les exécutions extrajudiciaires. De surcroît, l'intégralité du territoire occupé du Sahara occidental est soumise à un siège militaire si hermétique que depuis neuf ans, ni les

experts du Haut-Commissariat (aux droits de l'Homme), ni les défenseurs des droits de l'Homme n'ont pu fouler le sol du Sahara occidental. Ils sont venus au Maroc mais jamais au Sahara occidental ! » « Si nous sommes réunis ici, c'est pour rendre justice au peuple du Sahara occidental qui ne demande que le droit de choisir son avenir, et le seul moyen de choisir son avenir c'est par le droit à l'autodétermination. Faisons en sorte que ce droit soit appliqué également au peuple du Sahara occidental. » Et de conclure : « Si je dois répondre à mon collègue marocain, la diplomatie algérienne n'est pas seulement concentrée sur la question du Sahara occidental qui demeure importante pour notre région. La diplomatie algérienne défend également la Palestine. Je viens d'arriver d'une réunion du Conseil de sécurité et je vais y retourner pour défendre les droits des Palestiniens à vivre en paix sur leur territoire. C'est une autre population sous oppression, c'est un autre territoire occupé. »

**Y.B.**

63E ANNIVERSAIRE DES MASSACRES DU 17 OCTOBRE 1961

# Hommage aux martyrs et engagement pour la justice et la dignité

A l'occasion du 63e anniversaire de la journée nationale de l'émigration commémorant les massacres du 17 octobre 1961 de Paris, députés, cadres et fonctionnaires de l'assemblée populaire nationale (APN) ont observé une minute de silence au siège de l'assemblée.

Le président de l'APN, Brahim Boughali, a souligné l'importance de cette date, la qualifiant de « l'une des étapes les plus marquantes » de l'histoire de l'Algérie. Il a évoqué les crimes abjects commis par le colonisateur et l'esprit d'émancipation de l'algérien rejetant l'asservissement. Dans un message posté sur les réseaux sociaux, M. Boughali a rendu hommage aux martyrs de cette période sombre de l'histoire algérienne, tout en soulignant parallèlement les enjeux actuels liés aux pratiques barbares de l'occupant en Palestine et au Liban. Il a appelé à « la justice en faveur des victimes et glorifié tous ceux qui luttent pour la liberté et la dignité ». De son côté, le ministère des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger a organisé une cérémonie de recueillement au siège de l'institution. Le ministre, Ahmed Attaf, a conduit cet hommage en observant une minute de silence, entouré des cadres et du personnel du ministère. La commémoration a débuté par la récitation de la Fatiha du saint Coran, suivie du lever de drapeau national et de l'écoute de l'hymne national. En déposant une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des martyrs de la Guerre de libération, M. Attaf a rendu hommage aux victimes de ces tragiques événements. Cette initiative fait suite à une décision en 2021 du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à observer une minute de silence à travers le pays en mémoire des victimes du 17 octobre 1961. Une allocution a été prononcée lors de la cérémonie pour rappeler les crimes perpétrés par la France contre des Algériens désarmés lors de cette manifestation pacifique. Dans le prolongement de cette



commémoration, une conférence a été animée par le président de la Commission algérienne de l'histoire et de la mémoire, Dr. Mohamed Lahcen Zeghidi, et le directeur général des archives nationales, Dr Mohamed Bounaâma. Les intervenants ont évoqué les sacrifices de la communauté nationale établie à l'étranger pendant la Guerre de libération, mettant en lumière leur contribution à la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. En ce jour commémoratif de l'émigration, le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, et les membres du Gouvernement ont eux aussi observé une minute de silence en hommage aux martyrs des massacres du 17 octobre. Cette cérémonie solennelle s'est déroulée lors d'une séance consacrée aux questions orales au siège du Conseil. Les cadres et fonctionnaires du Conseil de la nation ont également rendu hommage aux victimes de ces atrocités perpétrées par le colonialisme français à l'étranger. De leur côté, les membres de la délégation des deux chambres du Parlement algérien, présents à la 149e assemblée de l'union interparlementaire (UIP), ont observé une minute de silen-

ce à la mémoire des martyrs des massacres du 17 octobre 1961, au siège de la Mission permanente de l'Algérie en Suisse. À travers les réseaux sociaux, le président du Conseil de la nation a souligné « l'importance de perpétuer la mémoire des sacrifices consentis par les Algériens pour leur liberté ». Il a rappelé la fierté d'une nation héritière des combats de novembre, dont les enfants ont toujours fait preuve de courage et de dignité face à l'oppression. Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, a quant à lui, présidé jeudi soir une conférence historique à Alger à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration marquant le 63e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961 à Paris. Il a souligné que cette commémoration est essentielle pour établir un lien fort avec la communauté nationale à l'étranger, que l'Algérie s'efforce de protéger et d'impliquer dans le développement du pays. En évoquant le devoir de mémoire et la fidélité aux victimes des massacres du 17 octobre, le ministre a rappelé « la volonté de la France coloniale d'éradiquer un peuple qui ne demandait que le droit d'exis-

ter ». Il a également abordé le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien, dénonçant le génocide perpétré par l'ennemi sioniste et affirmant que l'Algérie restera un refuge pour la cause palestinienne. L'ambassadeur de Palestine en Algérie, Fayed Abu Aita, a salué le courage et les sacrifices du peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance, soulignant que la révolution algérienne est une source d'inspiration pour la lutte palestinienne. En marge de la commémoration du 63e anniversaire des massacres du 17 octobre, M. Rebiga a inauguré une stèle commémorative au siège du ministère, aux côtés de l'ambassadeur palestinien et de moudjahidine, symbolisant le « serment ferme aux Chouhada et Moudjahidine », et a planté un arbre en hommage aux victimes de ces événements tragiques. A cette occasion également, le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, ainsi que des cadres et des travailleurs du secteur, ont observé une minute de silence à la mémoire des Algériens tombés en martyrs lors des massacres commis par le colonialisme français, le 17 octobre 1961 à Paris.

Aïda Mouni

## FIDÈLE À SES PRINCIPES L'Algérie défend les causes palestinienne et sahraoui à Genève

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a affirmé, depuis Genève (Suisse), que la participation de l'Algérie à la 149e session de l'Union interparlementaire (UIP) et aux réunions y afférentes avait constitué une occasion pour plaider en faveur des causes justes, en tête desquelles les causes palestinienne et sahraouie. Concernant la participation de l'Algérie à cette session, Boughali a précisé, dans une déclaration à la presse, que « la cause palestinienne et l'agression sioniste contre Ghaza et le Liban se sont taillées la part du lion de nos préoccupations », rappelant les efforts consentis pour « l'adoption du point d'urgence concernant la question palestinienne lors des travaux de la 149e Assemblée de l'UIP ». « Nous n'avons pas réussi à l'adopter. Cependant, nous avons relevé une large adhésion des députés du monde entier à cette cause », a-t-il rassuré. Il a également rappelé, dans ce sens, le boycott par la délégation parlementaire algérienne de l'allocution du représentant de l'entité sioniste ». Après avoir mis en avant les positions immuables de l'Algérie, la délégation algérienne a appelé à « un cessez-le-feu immédiat, tout en contraignant l'entité sioniste à respecter et à appliquer les résolutions de la légalité internationale mais aussi à trouver une solution durable à la cause palestinienne ». Boughali a rappelé, à ce propos, la tenue d'une réunion d'urgence de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) en marge de la 149e session de l'UIP afin de parvenir à une position arabe unifiée face à la situation critique en Palestine. La délégation parlementaire algérienne a également plaidé en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui conformément aux résolutions des Nations unies. « Nous poursuivrons nos efforts sur la voie de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et nous continuerons à défendre les causes justes à travers les tribunes et les fora internationaux », a affirmé Boughali.

## Attaf reçoit son homologue tunisien

Ahmed Attaf a reçu, hier à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie. « Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi après-midi, à l'aéroport international Houari Boumediene, son homologue tunisien, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. « Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de coordination entre l'Algérie et la Tunisie, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président de la République tunisienne, Kais Saïed », précise le communiqué du MFA.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉMIGRATION :

## L'Etat est attaché à « défendre les enfants de la communauté nationale ... »

Dans un message adressé au peuple algérien à l'occasion de la journée nationale de l'émigration, commémorant le 63e anniversaire des manifestations du 17 octobre 1961, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a souligné son « attachement constant de l'Etat à défendre les droits de la communauté nationale à l'étranger, à protéger leurs intérêts et à créer les conditions optimales pour

leur intégration dans le processus de redressement et de renouveau national ». Il a rendu hommage aux victimes de ce sombre jour et salué les algériens résidant à l'étranger, affirmant que l'Etat est résolu à les soutenir et à les inclure dans la construction d'une Algérie fière et digne, loin des tentatives de falsification de l'histoire et de propagation de la haine. Le président a insisté sur l'importance

de se débarrasser du complexe du passé colonial pour se tourner vers un avenir où la justice et l'équité prévalent, rejetant toute forme de pensée coloniale obsolète. « Je m'incline avec piété et déférence à la mémoire des victimes de ce sinistre jour, et je salue les enfants de l'Algérie hommes et femmes à l'étranger ». La célébration du 63ème anniversaire de la journée nationale de l'émigra-

tion le 17 octobre revêt « une grande importance historique », rappelant les luttes et le ralliement des Algériens résidant en France à la révolution de libération. Le président Tebboune souligne que cet anniversaire est profondément ancré dans la mémoire collective, symbolisant l'unité et l'engagement du peuple envers les objectifs de la déclaration du 1er novembre.

Aïda Mouni

# Un rapport extrêmement sombre sur les démocraties occidentales

*Dans plusieurs démocraties, la crainte n'est pas réellement l'instauration d'un régime autoritaire ou d'une dictature formelle, mais plutôt que la démocratie sombre dans l'impuissance, l'inutilité et qu'elle devienne inconséquente.*

Des démocraties occidentales, parmi lesquelles les Etats-Unis, le Canada, la France, l'Allemagne et la Belgique dans le viseur de l'ONU. Dans un rapport présenté à l'ONU et à la presse, il leur a été reproché d'avoir «durement» réprimé le droit de manifester pour la cause palestinienne, notamment au début de la guerre dans la bande de Gaza. Dans ce document, la rapporteure spéciale pour la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan, a aussi accusé l'entité sioniste de «graves attaques», contre les médias dans les Territoires palestiniens occupés, parlant notamment «d'assassinats ciblés de journalistes». Cette avocate bangladaise en droits humains, experte indépendante de l'ONU depuis 2020, a reproché à «nombre de pays européens d'avoir imposé des mesures de restriction à la liberté d'expression, de répression de protestations contre le carnage à Gaza et d'interdiction de manifestations propalesti-

niennes». Elle a évoqué «des manifestations sur des campus aux Etats-Unis qui ont été durement réprimées», en allusion à l'intervention fin avril de la police anti-émeute de New York pour déloger des dizaines de militants pro-palestiniens qui occupaient une partie de l'université Columbia. En ce qui concerne l'Europe, Mme Khan a souligné dans son rapport que «l'Allemagne a imposé une interdiction totale des manifestations propalestiniennes en octobre dernier, et depuis lors, des restrictions à ces protestations dans diverses régions allemandes». «Jamais sur des manifestations pour Israël», mais toujours sur des propalestiniennes», y a-t-elle expliqué. «La France a essayé de prendre les mêmes mesures mais les tribunaux les ont rejetées et l'évaluation se fait au cas par cas», a poursuivi la juriste, citant «la Belgique et le Canada ayant adopté des positions identiques». Au début de l'offensive sioniste à Gaza il y a un an, le ministre français de l'Intérieur



avait demandé que les manifestations propalestiniennes soient systématiquement interdites en raison de troubles potentiels à l'ordre public. Le Conseil d'Etat, plus haute juridiction administrative, avait rappelé à l'ordre le gouvernement en exigeant des décisions au cas par cas. Mme Khan a aussi fustigé l'entité sioniste pour de «graves attaques contre les médias dans les Terri-

toires palestiniens occupés - Gaza, Cisjordanie et Jérusalem-Est- les assassinats ciblés de journalistes, les détentions arbitraires, les dizaines de destructions d'infrastructures et d'équipements de la presse à Gaza, le refus d'y laisser entrer la presse internationale". Il y a ajouté : «le resserrement de la censure en Israël et dans les Territoires occupés laisse penser que les

autorités israéliennes ont une stratégie pour faire taire le journalisme critique». Aujourd'hui, beaucoup d'observateurs le disent : la démocratie en Occident ne sert principalement que les intérêts d'une élite restreinte et que le processus électoral et démocratique n'est réellement qu'un spectacle qui offre toujours la même scène finale.

Y.S.

## MORT DE YAHYA SINWAR

### «Le combat continue», affirme le Hamas

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a confirmé, vendredi, la mort de son leader, Yahya Sinwar, tombé en martyr dans un accrochage à Gaza avec des soldats de l'armée d'occupation israélienne. «Nous pleurons la mort du grand leader, le frère martyr, Yahya Sinwar, Abou Ibrahim», a annoncé dans une déclaration diffusée par la chaîne Al Jazeera Khalil al-Hayya, l'un des responsables du Hamas. Contrairement aux spéculations auxquelles se sont vite livrés certains analystes et autres responsables politiques de tous bords portant sur les opportunités qu'offre la mort de l'architecte du «Déluge d'Al Aqsa», en faveur de la libération des otages israéliens et le «jour d'après» à Gaza, Khalil Al-Hayya a tenu à affirmer que la disparition de Sinwar ne changera rien à la situation, mieux, elle ne fera que renforcer les rangs et la détermination de la résistance en Palestine et dans toute la région. «Les otages retenus dans la bande de Gaza ne seront pas libérés tant que les forces de

l'occupation ne se retirent pas complètement de la bande de Gaza» avertit-il, mettant ainsi fin aux supputations diverses sur une libération rapide des otages. Pour le Hamas, la politique d'Israël de terre brûlée, de meurtre et de terrorisme ne réussira pas à briser la volonté des Palestiniens à arracher leurs droits nationaux légitimes à la liberté et l'indépendance. Le problème majeur en Palestine occupée ce n'est Yahia Sinwar, comme le prétend le président américain Joe Biden, qui s'est félicité de sa mort, qu'il a qualifié de suppression d'un problème majeur et d'une «bonne journée pour Israël, les Etats-Unis et le monde», mais bel et bien l'occupation des territoires palestiniens par l'entité sioniste et sa violation flagrante du droit international. Yahya Sinwar mort ? D'autres Yahya Sinwar vont rapidement le remplacer jusqu'à la fin de l'occupation israélienne et l'établissement d'un Etat palestinien, basé sur les frontières de 1967 avec Jérusalem comme capitale. Yahya Sinwar est

parti de façon épique. Il est mort comme il l'a toujours souhaité : en martyr ! En 2021, alors que l'épidémie du coronavirus faisant rage, il avait déclaré vouloir mourir en martyr au combat que de mourir dans un lit de maladie ou de vieillesse. Quoique fassent ses ennemis et ils sont nombreux, il restera à jamais l'un des grands leaders du peuple palestinien. Les images de ses derniers instants diffusées par l'armée d'occupation elle-même, contrairement à ce qu'elle espérait, chanteront à jamais son héroïsme. Les illusions de «victoire imaginaire» sur la résistance palestinienne que tentent actuellement de vendre les décideurs politiques israéliens et américains, feront long feu. L'entité d'occupation a déjà assassiné des centaines de responsables de la résistance palestinienne, mais la résistance n'a jamais été éliminée. Les Israéliens et leurs mentors, les Etats-Unis n'ont jamais compris la nature de la résistance palestinienne. Ils croient qu'en assassinant les chefs, qu'en accordant

quelques privilèges économiques à des Palestiniens et qu'en achetant le silence et la complicité de certains régimes arabes, ils arriveront à venir à bout de l'esprit révolutionnaire en Palestine et à faire oublier complètement la question palestinienne. Que nenni ! «Le colonialisme est un mauvais élève», a dit le général vietnamien Giap. Et les élucubrations américano-israéliennes suscitées par la mort de Sinwar confirment encore une fois la véracité de cette sentence. La disparition de Sinwar ne signifie ni reddition ni effondrement de la résistance, mais tout simplement un épisode douloureux, tout comme celui d'Ismail Haniyeh, mais qui ne change en rien à la nature de la résistance. Seule une solution négociée, avec comme base les différentes résolutions de l'ONU et l'établissement d'un Etat palestinien souverain peut faire cesser la résistance et ramener la paix dans la région. Sinon, c'est l'éternel recommencement !

Boualem B.

## L'OLP «présente ses plus sincères condoléances à la famille du martyr Yahya Sinwar»

Immédiatement après l'annonce officielle du martyr de yahia Al-Sinwar, le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), «a rendu hommage auprès de notre peuple palestinien et de toutes les factions d'action nationale, le martyr du grand leader national, Yahya Sinwar», indique un communiqué du Comité exécutif de l'OLP. Le Comité exécutif de l'OLP «présente ses plus sincères condoléances aux dirigeants et cadres du Hamas et à la famille du martyr Yahya Sinwar», et a appelé «à aller de l'avant dans le renforcement de notre unité nationale dans le cadre de notre seul représentant légitimi-

me, l'Organisation de libération de la Palestine, afin que nous soyons unis pour contrecarrer le plan israélien visant à déplacer notre peuple de sa patrie, que ce soit dans la bande de Ghaza ou en Cisjordanie, l'expansion des saisies de terres et la démolition dans toute la Cisjordanie et à Al Qods en particulier». Parmi les réactions les plus notables après le martyr du leader du Hamas palestinien, il y a lieu de relever celle de l'Ayatollah Ali Khamenei. «La résistance va se poursuivre» a annoncé le guide suprême iranien hier samedi dans un communiqué. «L'action du Hamas ne prendra pas fin avec la mort de son chef

Yahya Sinouar», a-t-il dit, avant de préciser «sa perte est certes douloureuse pour le front de la résistance face à l'entité sioniste, mais il ne s'arrêtera pas du tout avec le martyr de Sinouar». «Le Hamas est vivant et le restera malgré tout», a-t-il affirmé. L'ayatollah Ali Khamenei a rendu hommage à Yahia Sinwar, le décrivant comme «une brillante figure de la résistance et de la lutte» contre l'entité sioniste. «Il s'est tenu avec une détermination inébranlable contre l'ennemi cruel et agresseur et l'a giflé avec tact et courage», a-t-il rappelé. Dans les capitales arabes, au lendemain du martyr de Yahia Sinwar, les commentaires s'accor-

daient à faire remarquer que la perte de ce leader de la résistance palestinienne sera suivie par l'émergence de milliers de Sinwar face à la cruauté de l'entité sioniste envers le peuple palestinien. Hier samedi, des sources médicales palestiniennes ont annoncé que le bilan des martyrs dans la bande de Ghaza s'est aggravé à 42 519, dont la plupart des femmes et des enfants, depuis le début de l'agression sioniste le 7 octobre 2023. Un génocide jamais dénoncé jusque-là par les pseudo-défenseurs des droits de l'homme et les puissances impérialistes, et le complexe militaro-industriel occidental.

M.K.

## Logistique : CMA CGM revoit ses tarifs entre la France et l'Algérie



La compagnie maritime spécialisée dans la logistique, CMA CGM, a décidé de revoir ses tarifs entre la France et l'Algérie.

« Suite à l'évolution des prix des soutes enregistrées depuis le dernier ajustement des surcharges combustibles, CMA CGM SSL Intra Europe a décidé d'ajuster celles-ci sur ses services Roro Sud reliant la France à l'Algérie, à la Tunisie et au Maroc (import & export) », indique la

compagnie dans un communiqué publié sur son site officiel. Ainsi, CMA CGM facture désormais le roll plein à 1090€ l'unité tandis que le vide est de 680€ l'unité. Les autres unités roulantes sont facturés à 141€/ML. Les véhicules de tourisme et les minivans sont à 233€ l'unité tandis que le breakbulk est à 63€ le mètre cube. CMA CGM annonce que les nouveaux tarifs seront applicables à partir du 1er novembre prochain.

## EFFONDREMENT SPECTACULAIRE D'UN BÂTIMENT À BÉCHAR

### La wilaya fournit plus de détails

Des responsables de la wilaya de Béchar se sont exprimés au sujet de l'effondrement d'un bâtiment à la cité 770 logements, sur la route de Lehmer. Dans un communiqué rendu public, des services de la wilaya de Béchar, il a été précisé en premier lieu que le wali de la wilaya, Mohamed Saïd Ben Kamou, s'est rendu sur les lieux de l'effondrement, vendredi soir, en compagnie du président de l'APC locale et des membres de la commission de sécurité. Le communiqué précise également qu'«après la première expertise ayant conclu que le bâtiment était menacé d'effondrement, il a été procédé à



l'évacuation des habitants, et qu'aux environs de 20h34 le bâtiment s'est effondré sans causer aucun dégât humain ». Les autorités de wilaya ont annoncé qu'une expertise approfondie sera effectuée par les autorités compétentes.

### SUITE À L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

## Réunion d'urgence au ministère de l'Habitat

Réunion d'urgence au ministère de l'Habitat, vendredi, suite à l'effondrement d'un immeuble à Béchar. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi a présidé, vendredi, une réunion d'urgence suite à l'effondrement d'un immeuble (R+4), situé à la cité 770 logements, route de Lahmar (wilaya Béchar), indique un communiqué du ministère. « Le ministre a entamé la réunion en contactant par téléphone le wali de Béchar, Mohamed Saïd Benkamou, pour s'assurer de la sécurité des résidents de l'immeuble qui avaient été relogés précédemment », note le communiqué. « Depuis vendredi matin, après que les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Béchar aient reçu un signalement faisant état de fissures au niveau des piliers de l'immeuble, des techniciens de l'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), ont été dépêchés en urgence sur

les lieux aux fins de constat », précise la même source. Suite à l'expertise effectuée, il a été constaté que le risque est imminent, suite à quoi des instructions ont été données afin d'évacuer les 32 familles des 2 immeubles (l'immeuble effondré et celui adjacent) en coordination avec les autorités locales de la wilaya de Béchar. « Le ministre a ordonné l'envoi d'une équipe technique compétente du CTC, ainsi que du directeur général de l'habitat au ministère, en vue d'effectuer une expertise au niveau de l'immeuble adjacent à celui effondré, afin de déterminer les causes de l'effondrement », note le communiqué. « Le ministre a instruit de déposer plainte contre X auprès des services compétents dès parachèvement de l'expertise par le CTC ». « Ledit immeuble de 4 étages, dont les travaux de construction avaient débuté en 2013, avait été réceptionné en 2016 », conclut le communiqué.

## Usurpation de comptes sociaux : L'AADL menace de saisir la justice

L'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement, « AADL », a annoncé que sa page Facebook officielle a été certifiée. Dans un communiqué mis en ligne, l'AADL souligne que toute page dépourvue du « badge bleu de

certification » ne représente par l'Agence mais uniquement son propriétaire. L'AADL précise que son « compte certifié badge bleu est la seule source d'informations fiables » liées à ses activités. Aussi, elle « se réserve le droit d'engager des

poursuites judiciaires » et « de se constituer partie civile contre toute personne physique ou morale » qui « aurait ou contribué à la publication ou à la promotion de fausses nouvelles ou informations en les lui imputant ».

## Ghaza, c'est l'enfer sur terre pour un million d'enfants palestiniens

Les Nations Unies ont déclaré vendredi qu'un million d'enfants dans la bande de Gaza vivaient l'enfer sur terre, avec environ 40 enfants martyrisés chaque jour au cours de l'année écoulée. James Elder, porte-parole de l'Agence des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), a déclaré que plus d'un an après la guerre lancée par Israël dans la bande de Ghaza, « les enfants continuent de subir un préjudice quotidien indescriptible ». C'est l'enfer sur terre pour les millions d'enfants qui s'y trouvent.

« La situation empire de jour en jour. » Elder a expliqué que depuis le déclenchement de la guerre israélienne, des estimations prudentes indiquent que le nombre de morts parmi les enfants à Ghaza a dépassé 14 100. Cela signifie que « selon une mesure conservatrice,

entre 35 et 40 filles et garçons ont été tués chaque jour à Ghaza depuis le 7 octobre » de l'année dernière, selon ses propres termes. Selon Elder, les chiffres fournis par les autorités de Ghaza, qui estiment le nombre total de morts à plus de 42 400, sont fiables.

Il a ajouté aux journalistes à Genève : « Ghaza est la véritable incarnation. « Il y a bien plus encore sous les décombres », a-t-il ajouté. Il a ajouté que ceux qui ont survécu aux frappes aériennes quotidiennes et aux opérations militaires ont souvent été confrontés à des conditions épouvantables. Des enfants ont été déplacés à plusieurs reprises en raison de la violence et des ordres d'évacuation répétés, alors même que « la privation s'empare de tout Ghaza ». « Où vont les enfants et leurs familles ? Ils ne sont pas

en sécurité dans les écoles et les refuges. Ils ne sont pas en sécurité dans les hôpitaux. Ils ne sont certainement pas en sécurité dans les camps surpeuplés », a-t-il demandé.

Elder a présenté l'expérience d'une fillette de sept ans nommée Qamar, qui a été blessée au pied lors d'une attaque contre le camp de Jabalia, dans le nord de Ghaza. Elle a été transférée dans un hôpital assiégé pendant 20 jours et il n'a pas été possible de la transférer ni de lui prodiguer les soins dont elle avait besoin jusqu'à ce que sa jambe soit amputée. « Dans une situation relativement normale, la jambe de cette petite fille n'aurait jamais eu besoin d'être amputée », a-t-il déclaré. Face aux nouveaux ordres d'évacuation d'Israël, l'enfant, sa mère et sa sœur, également bles-

sés, ont été contraints de se déplacer à pied vers le sud. « Ils vivent désormais dans une tente déchirée, entourée d'eau stagnante », a-t-il poursuivi, ajoutant que Qamar « souffre bien sûr d'un grave traumatisme » et ne peut pas accéder aux prothèses.

Il a ajouté que l'UNICEF avait déjà averti il y a un an que Ghaza était devenue un « cimetière pour des milliers d'enfants ». En décembre dernier, l'agence a déclaré Ghaza « l'endroit le plus dangereux au monde pour les enfants ». Le porte-parole a souligné que « jour après jour, depuis plus d'un an, cette vérité brutale et fondée sur des preuves s'est renforcée ». « Si ce niveau de terreur ne touche pas notre humanité et ne nous incite pas à agir, alors qu'est-ce qui le fera ? », a-t-il demandé.

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
PAR INTÉRIM:  
**RABAH YUCEF RABAH**

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION  
ET DES FINANCES  
**NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

« POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE ARABE

# L'Algérie engagée à renforcer la coopération arabo-africaine

**Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'engagement de l'Algérie à renforcer la coopération et l'intégration arabo-africaines en vue d'atteindre les objectifs de développement économique communs, en focalisant les efforts sur les grands projets de développement y compris leur financement, notamment dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications.**

Le ministre s'exprimait, selon l'APS, à l'occasion de la tenue de la cinquième réunion de 2024 du Conseil d'administration de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), coïncidant avec le 50e anniversaire de sa création, en présence du président du Conseil d'administration de la banque, Fahad bin Abdullah Al-Dossari, du PDG de la banque, Sidi Ould Tah, du secrétaire général de l'Union arabe pour le développement des exportations industrielles (AUIED), Abdel Moneim Mohamed Mah-

moud, ainsi que du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache. A cette occasion, M. Faïd a souligné que l'Algérie était déterminée à renforcer la coopération et l'intégration arabo-africaines à travers des projets concrets visant à améliorer les infrastructures, à renforcer les capacités de production et à promouvoir le développement socio-économique global du continent africain.

A cet effet, "l'Algérie tient à investir dans des projets de développement, notamment



dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications, afin d'assurer la stabilité et la sécurité et de promouvoir le développement durable escompté", a ajouté le ministre. Le ministre a cité, dans ce sens, une série de projets que l'Algérie s'attèle à réaliser comme le projet de la route transsaharienne, le projet de la dorsale transsaharienne en fibre optique, le projet de la route reliant Tindouf- Zouérate (Mauritanie), le projet du gazoduc transsaharien devant relier le Nigeria, l'Algérie, le Niger avant d'atteindre l'Europe, et le réseau ferroviaire vers les villes sud appelé à s'étendre vers les pays africains voisins, outre la création de zones libres entre l'Algérie et les pays frères. M. Faïd a rappelé, dans ce contexte, la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de consacrer 1 milliard USD au financement des projets de développement en Afrique, ce qui reflète "la ferme

conviction de l'Algérie de l'importance de la coopération africaine, de réaliser un progrès tangible en matière de lutte contre la pauvreté et la marginalisation, de renforcer la stabilité et de créer des opportunités économiques durables dans le continent". L'Algérie s'engage, en outre, à soutenir la coopération Sud-Sud qui constitue "le principal axe de sa vision de développement", en témoigne la création de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, selon le ministre. Evoquant la 5e réunion du Conseil d'administration de la BADEA, M. Faïd affirmé que le choix de l'Algérie pour abriter cette rencontre "s'accorde parfaitement avec l'importance que voue l'Etat et à sa tête le président de la République, pour le développement économique en Afrique". Aussi, le ministre a réaffirmé "l'attachement de l'Algérie aux principes et aux objectifs nobles pour lesquels a été créée la banque",

soulignant "la poursuite de l'action commune en vue de promouvoir la coopération, le partenariat et les liens socio-économiques entre les pays arabes et africains, dans l'objectif de réaliser la prospérité et le développement durable". De son côté, le président du Conseil d'administration de la BADEA, Fahad bin Abdullah Al-Dossari, a mis l'accent sur l'importance capitale de cette réunion qui constitue "un tournant décisif" pour soutenir le développement durable du continent, saluant la coopération et la vision commune entre la banque et l'Algérie.

Il s'est également réjoui des efforts de la BADEA visant le renforcement de la croissance économique sur le continent à travers les investissements et les partenariats stratégiques, outre l'amélioration de la qualité de vie de millions de personnes grâce au financement des projets boostant l'activité économique, améliorant les infrastructures et confortant les secteurs vitaux dont l'agriculture, l'éducation et la santé. M. Al-Dossari a rappelé que la banque avait émis pour la première fois cette année des obligations d'une valeur de 500 millions d'euros. En marge de cette réunion, un mémorandum d'entente a été signé entre l'AUIED et la BADEA, visant à financer la deuxième Conférence et exposition internationale arabe sur les petites et moyennes entreprises (SMEX ALGERIA), qui se tiendra à Alger du 11 au 13 novembre 2024. **R.E.**

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINE 2025:

## Les accords signés représentent 48 milliards de dollars

Le montant des accords commerciaux et d'investissements qui seront conclus durant la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) prévue en septembre 2025 à Alger, devra dépasser les 48 milliards de dollars, a indiqué jeudi le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, rapporté par l'APS.

Lors d'un point de presse animé en marge de sa visite aux stands des Journées créatives africaines 2024 «CANEX WKND 2024», qui se tiennent au Palais des expositions (Alger), M. Zitouni a précisé que «sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, nous avons placé la barre très haut par rapport aux précédentes éditions de l'IATF et nous tablons sur un volume de 48 milliards de dollars d'échanges interafricains et entre sociétés africaines et internationales». «L'IATF est un événement économique africain par excellence que notre pays est honoré de l'accueillir», a déclaré le ministre ajoutant que l'Algérie dispose d'infrastructures et de moyens nécessaires pour accueillir ce grand événement, ce qui a permis de valider sa candidature par les instances qui l'organisent: la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). S'agissant de la «CANEX WKND», M. Zitouni a souligné que cette manifestation qui précède traditionnellement l'IATF, démontre que «l'Afrique n'est pas seulement un continent de matières premières mais également de créativité, de parcours com-

muns de lutte d'hommes et femmes africains pour leur liberté, et d'ambition pour édifier des relations interafricaines commerciales solides et prospères». Les journées «CANEX WKND 2024» se veulent aussi un aperçu sur les préparatifs de l'IATF 2025», a-t-il soutenu.

A leur arrivée au Palais des expositions, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji ainsi qu'une importante délégation de ministres de la Culture de nombreux pays africains et de la région des Caraïbes ont visité les différents stands exposant des aspects de la créativité et la culture et le patrimoine africains à travers l'habillement, la dinanderie, les bijoux notamment.

Organisées conjointement par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, de la Culture et des Arts, de la Jeunesse et des Sports, et du Tourisme et de l'Artisanat, en collaboration avec la Banque africaine d'Import-Export «Afreximbank» et en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), les Journées créatives africaines 2024 «CANEX WKND 2024», sont organisées du 16 au 19 octobre courant sous le slogan: «Un peuple uni par la culture et créatif au service du monde». La manifestation englobe entre autres événements, des expositions, des conférences, des ateliers de formation dans le domaine artistique, des démonstrations d'art culinaire africain et des défilés de mode.

MÉTRO D'ALGER

## Les Allemands intéressés par les projets d'extension

Dans le cadre de la promotion des relations économiques entre l'Algérie et l'Allemagne, la chambre Algéro-Allemande d'industrie et de commerce (AHK Algérie) a organisé une prospection du marché algérien dans le domaine ferroviaire. À cette occasion, une délégation allemande a effectué une visite, jeudi 17 octobre 2024, au niveau des Ateliers de Bachdjerrah de la société d'Exploitation du Métro d'Alger. «Les membres de la délégation ont visité les ateliers accompagnés par les cadres dirigeants de la société, où ils ont reçu des explications exhaustives sur le matériel roulant et son fonctionnement.

Ils ont également assisté à une présentation de la société et ont participé à des échanges constructifs et enrichissants avec les équipes de maintenance», indique un communiqué de la société d'exploitation du métro d'Alger. Cette visite vise à renforcer les liens entre les deux pays et à explorer les opportunités de collaboration dans le domaine ferroviaire. Dans un contexte d'investissements massifs (86 Mds € enga-

gés sur 10 ans, l'Allemagne confirme sa place de leader européen sur le marché ferroviaire. Sa position centrale au sein du réseau ferré en Europe et sa grande ouverture géographique lui valent la place de 1er marché ferroviaire européen. L'Allemagne possède l'un des réseaux ferrés les plus denses au monde. Son réseau de chemin de fer s'étend actuellement sur 38 400 km. Ainsi, l'Algérie ambitionne donc de profiter de cette visite pour tisser des relations plus étroites avec les opérateurs allemands dans le domaine ferroviaire.

la visite de la délégation allemande en Algérie intervient au moment où la société d'exploitation du métro d'Alger projette l'extension du réseau au-delà de Dar El Beida, où est situé l'aéroport d'Alger. Le directeur par intérim des infrastructures de l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA) Khaled Sadji, avait indiqué, en juin dernier, que des études seront lancées prochainement, à cet effet. Il s'agit d'une extension qui va aller jusqu'à Hammadi en passant par El Hamiz. Pour les délais de lancement de ces études, il a

expliqué que cela dépendait des financements. Le réseau du Métro d'Alger s'étend actuellement sur 19 km et compte 19 stations. A terme, l'objectif est d'étendre le réseau du métro d'Alger à 60 km de long et de compter 58 stations. Société nationale au capital social de 300 000 000 DZD. Créée en 2020, elle a pour mission l'exploitation et la maintenance du Métro d'Alger. Un réseau de transport urbain de la capitale couvrant un territoire de 10 communes sur 16,8 km sur 19 stations de Métro.

Ce sont près de 1.000 collaborateurs qui œuvrent au quotidien pour transporter une moyenne de 150 000 voyageurs par jour en toute sécurité, confort et tranquillité. Au-delà d'offrir un service de transport irréprochable reposant sur des standards de qualité internationaux, l'objectif de Métro El Djazaïr est de s'inscrire dans une politique responsable et citoyenne de développement durable et de se positionner comme référence dans le secteur des transports urbains.

**Inès B.**

12<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON NAPEC-2024 CLÔTURÉE EN APOTHÉOSE À ORAN

# Une série d'accords signés

La 12<sup>e</sup> édition de la conférence «Africa & Mediterranean Energy & Hydrogène Exhibition and Conférence» (Napec 2024) s'est clôturée en apothéose, mercredi dernier, au centre des conventions d'Oran. A la signature de plusieurs accords de coopération, la visibilité et les opportunités d'investissement ayant réjoui les professionnels du secteur, l'édition 2024 du salon, a, selon son président-directeur général, Djaâfar Yacini, connu une participation record.

Plus de 22 000 opérateurs, dont des représentants de 217 exposants de 53 pays et près de 16 000 visiteurs (4000 de plus que l'édition précédente) ont sillonné les allées du salon Napec 2024 (tenu sous le slogan « Pour un équilibre entre les ressources fossiles et les énergies propres, vers un mix énergétique efficace »), a indiqué l'organisateur de l'événement, Djaâfar Yacini, qui s'est présenté devant les médias au terme de l'événement.

L'événement, grandiose du reste, a vu la compagnie nationale Sonatrach et nombre de groupes et sociétés étrangères signer des mémorandums d'entente et des accords de partenariats ; ainsi que quatre conventions bilatérales et plusieurs accords de principe de coopération entre différents participants et exposants. En effet, des représentants de nombreuses firmes étrangères ont dépêché des représentants pour assister à l'événement et prendre contact avec les organismes et autres experts participants à l'événement. Le succès et l'illustra-



tion de l'édition 2024 du salon Napec est dû, selon l'orateur, à la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui, depuis son entrée en vigueur, a eu un effet d'attraction. Son effet, grandement positif, a fait que de nombreuses compagnies, groupes étrangers et leaders

du secteur à travers le monde se sont montrés enthousiastes et en salué les nouvelles mesures facilitatrices apportées en direction des potentiels investisseurs étrangers. Aux yeux des professionnels et autres experts présents (plus de 100), ce genre d'évé-

nement est une occasion inouïe d'acquérir une connaissance de l'ensemble de la chaîne de valeur et une expertise de haut niveau, prendre des rendez-vous professionnels pouvant déboucher sur des partenariats stratégiques.

Sid. Ahmed

SALIM GHERBI : CHEF DE PROJET À SONATRACH :

## «La production d'hydrogène nécessite une maîtrise des coûts»

Le spécialiste qu'est Salim Gherbi, chef de projets au sein de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach, a décoré les modalités de production, de stockage et d'exploitation de l'hydrogène vert, lors d'une communication au cours d'un panel traitant de l'hydrogène vert, son extraction, son transport, son stockage et son exploitation. L'expert affirme que l'Algérie est bien partie pour une intégration progressive du marché mondial et la maîtrise de ses technologies qui, toutefois, précise-t-il, ne sont pas toutes mûres. A cet effet, l'expert suggère de s'atteler au volet formation « en intégrant ces filières au sein des universités algériennes afin d'élargir la frange qui maîtrise ces technologies et encourager les partenariats en vue d'un transfert technologique ». Abordant le volet économique, le spécialiste indique « la production de la molécule d'hydrogène nécessite une maîtrise des coûts dans toute la chaîne de valeur de sa production, son transport, et son stockage ; ainsi que son utilisation ». Selon lui, la production des énergies renouvelables représente à hauteur de 50% du prix de l'hydrogène final, 48% dans la partie électrolyse et 2% aspect dessalement de l'eau. Concernant la production des énergies renouvelables, il y a « une accélération de réduction de coûts » ; précisant que les électrolyseurs ont recours en termes de transformation à des terres rares. M. Gherbi précise que « la recherche doit se faire dans ce contexte là », indiquant que la problématique consiste à « trouver des matériaux même nobles afin de produire des électrolyseurs à faible coût, d'une part, et de penser à recycler les électrolyseurs pour récupérer les

terrains utilisés en vue de leur réutilisation dans la production de ces électrolyseurs-là ». S'agissant de la partie transport, l'orateur explique que c'est délicat, du fait que la molécule soit très petite, (il existe trois voies de transport) ; elle s'introduit dans les matériaux qu'elle détruit très rapidement » ; d'où selon lui la nécessité de penser à des « matériaux plus résistants » à cette molécule et utiliser des matériaux composites ou bien des revêtements pour les pailles, afin d'assurer un meilleur cheminement pour assurer un maximum de sécurité. Ceci d'une part. Et, d'autre part, en utilisant l'ammoniac vert, c'est-à-dire en associant l'hydrogène à l'ammoniac vert pour produire de l'azote et l'utiliser sous forme d'hydrogène, comme deuxième forme de transport. Cette solution est déjà envisagée en Algérie ; « on a déjà deux grandes unités d'ammoniac (deux trains) d'une capacité de 2000 tonnes/jour chacune », confia-t-il. Il estime, par ailleurs, que « les producteurs veulent des contrats et les contractants, des garanties. Donc à mon avis je pense qu'un sacrifice doit être fait des deux parties pour, au moins avancer, et réaliser des projets de références bénéfiques pour les deux parties ». Une troisième forme de transport, consiste à associer l'hydrogène à des hydrocarbures moins saturés pour former une molécule très stable, donc moins dangereuse, qui permet son transport avec des pétroliers ordinaires. Abordant le volet stockage, l'orateur affirme : qui dit « augmenter le volume dit augmenter l'épaisseur des métaux » et d'expliquer que ; si on utilise des métaux nobles, ils sont très chers ; si on en utilise des métaux moins nobles, ils

se dégradent rapidement et réduisent la pureté de l'hydrogène stockée, donc il y a une partie de la recherche à mettre en œuvre dans ce domaine pour maîtriser le stockage. Quant à la partie consommation, il est fait appel, selon le conférencier, à « des piles à combustible » pour une consommation à grande échelle de l'hydrogène. D'où la nécessité de « réduire son coût de production », en utilisant de moins en moins les terres rares et « augmenter la durée de vie de celles-ci, d'une part et réduire les risques d'explosion de cette molécule, d'autre part » ; au moins comprimer le risque d'explosion jusqu'à « un niveau de sécurité égalant celui du gaz naturel et le GPL utilisé actuellement, qui est très appréciable. Cela permet une large utilisation de cette molécule ». A la question est-ce que l'Algérie maîtrise cette technologie, M. Gherbi a précisé que la technologie est « maîtrisée à petite échelle, puisqu'elle est déjà utilisée dans les raffineries mais, pas à grande échelle », expliquant que cela nécessite un personnel qualifié, des formations adéquates, des mécanismes de loi qui permet son utilisation à grande échelle. Donc la problématique actuelle, selon lui, consiste à « l'élargissement de cette frange qui maîtrise cette molécule à tous ces niveaux et dans toutes les étapes ». A ce titre, il a plaidé pour l'encouragement de cette filière au niveau des universités algériennes et former des gens pour les recruter ensuite. Il ne faut pas les former pour « les laisser sur le banc » ; il faut les intégrer durant des mois dans des entreprises et lancer, bien sûr, les partenariats pour aboutir au transfert technologique.

S.A.

«NAMLATIC» PARTENAIRE OFFICIEL DU SALON NAPEC 2024 :

## Une startup et novatrice

Créée en 2019, la startup « Namlatic », en start up novatrice, fournit plusieurs services en ligne, dont la réservation en ligne et le e-paiement (paiement digital) d'hôtels à travers 43 wilaya du pays, à travers des produits concurrentiels et un service aux normes internationales. La startup dispose de 17 équipes mobilisées en permanence et H24 / 7. Plus de 300 partenaires hôteliers à travers 22 pays (dont 80 partenaires stratégiques. Sur sa plateforme, l'annulation d'un produit quelconque peut se faire gratuitement, en application du principe « le client est roi » ! C'est lors d'une conférence de presse animée dans le sillage du salon Napec 2024, que les deux co-fondateurs de la société «Namlatic» ; Amara Amaouz et Hamamouche Mansour ont présenté la startup et son projet innovant. Une start-up algérienne ambitieuse qui affiche ses ambitions à court et moyen terme. Un projet dont l'ossature technique est portée par « de jeunes diplômés alériens composant les 17 équipes la composant, dont 30 ingénieurs ayant développé d'autres solutions mondialement reconnues », a indiqué Amara Amaouz. Selon lui, «Namlatic» n'est pas seulement une plateforme de réservation et de paiement digital d'hôtels. «Aujourd'hui, nous portons un projet grandiose pour le tourisme algérien ; ce n'est pas que de l'hôtellerie. Au bout de 4 ans, nous avons rendu tout le processus de réservation d'hôtel aux normes internationales qui est d'ailleurs certifié par Google », affirme outre ; faisant part que la startup « avance sur l'IATA et vient de recevoir la certification World Amadeus. On commence officiellement le développement de la première plateforme, la réservation des billets pour un voyage par bateau avec notre application «Balaria» et la billetterie Airline avec «IATA Amadeus», a-t-il fait savoir, affirmant dans la foulée que «Namlatic» est la première plateforme en Afrique à être certifiée par Google. Le responsable a explicité les différentes prestations qu'offre la startup et le champ de son utilité, notamment pour les éléments de la diaspora algérienne résident à l'étranger qui pourra faire des « paiements partiels ; une partie en devise et une autre en dinars algériens ». « Nos équipes sont sur le challenge de la billetterie depuis chez soi, sur Smartphone », annonce-t-il, tout en faisant part des échos favorables leurs parvenant des visiteurs du salon Napec (issus de 15 pays). Ce qui encourage, selon lui, l'activation de la billetterie ». La startup verse progressivement dans les diverses prestations du secteur du tourisme, afin d'offrir un service complet dont les circuits touristiques. «3 circuits touristiques sont déjà en exploitation et 07 autres sont en cours de développement », a déclaré le responsable de la startup qui, selon lui, accompagnera les projets du tourisme médical du gouvernement. Par ailleurs, il lance un appel aux acteurs impliqués afin de travailler en synergie. « On peut digitaliser un hôtel en 05 mn », M. Amara qui, en outre, indique « Namlatic est aussi un centre de formation. 17 stagiaires sont au sein de l'entreprise ».

S.A.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DU LOGEMENT DE LA WILAYA D'ADRAR  
NIF 001301019005265

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions aux les articles 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant la réglementation des marchés publics et la loi 23-12 du 18 moharrem1445 correspondant au 05 aout 2023, la direction du logement de la wilaya d'Adrar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'annonce de la relancer de la procédure de deuxième fois l'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°07/2024 relatif à pour la Suivi de la Réalisation de Lot N°08 : Construction de 50 logements LPL à Charouine + VRD dans le cadre de L'opération Etude et Réalisation de 2000 Logements Publics Locatifs (FSDRS -2014) , publié dans deux quotidiens nationaux «الوفاق» du 19/09/2024 et «L'express» du 19/09/2024 qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Projet	Nom de Soumissionnaire	N° matricule fiscal	Montant en TTC	Délai étude	Note de l'offre	Critère attribution
Partie-I-400 Logements Zone de Gourara) : Lot N 08: Construction de 50 logements LPL à Charouine + VRD	GROUPEMENT TOUAT	178012300228119	7.250.000.00	Correspondant au délai de réalisation	7.50	Moins disant (La seule offre qualifiée)

Les soumissionnaires non retenus sont autorisés de se rapprocher des services de la direction du logement de la wilaya d'Adrar afin de consulter les résultats de l'évaluation des offres durant une période de trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (B.O.M.O.P) ou l'un des quotidiens nationaux, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar. Si le 10ème jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 20/10/2024

ANEP : N° 2416032686

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTER DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS  
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 32/2024 portant confortement en gabion sur RN 30A au PK 03+300, paru dans le BOMOP, les quotidiens «الكرة نيوز» et «l'Express» du 09.09.2024, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise EURL ETPH IZZA, pour un montant de 14.422.800,00 DA/TTC et un délai de 60 jours

- Offre technique : 34,25/60 points
- Offre financière : Moins disant

NIF de EURL ETPH IZZA : 001815108213810

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 20/10/2024

ANEP : N° 2416032481

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION WILAYA OULED DJELLA  
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE - DOUCEN  
TEL . FAX : 033 5866 71  
N°: 827 / 2024

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Le Directeur de l'Etablissement Public de Sante de Proximité - Doucen lance un avis d'ouverture d'un concours de recrutement aux postes suivants:

Grade	Nombre des Postes ouverts	Condition de Participation	Spécialité requis	Type de Recrutement	Autre conditions
Médecin Généraliste	08	Les Candidats titulaires d'un certificat de Doctorat Médecine ou certificat équivalent	Médecin Généraliste	Compétition sur la base du certificat	Certificat Résidence de la communes doucen ou chaïba
Psychologues Clinicienne en Santé Publique	01	Les Candidats titulaires d'un certificat de licence En psychologie, spécialité correction de l'expression linguistique	correction de l'expression linguistique		
Technicien supérieur en informatique	03	Les Candidats titulaires d'un Diplôme en de informatique ou d'un titre reconnu équivalent	- Certificat d'études universitaires appliqués d'élivri l'université de formation continue en Informatique - Technicien supérieur des informatiques - Programmeur analyste certifié délivré pour établissements national de systems ad' informatiqui. - Certificat de technicien supérieur en réseaux et systems d' information. - Certificat de technicien supérieur en maintenance des équipements d' informatiqui.		

dossier doit comprendre les Documents suivants

- Demande de participation écrite
- Une réplique d'une carte d'identité nationale
- Une copie de la qualification ou un certificat (Relevé des notes de fin d'études pour le concours sur la base des certificats)
- Fiche de renseignements remplie par le candidat est extraite des signataires www.dgfp.gov.dz ou
- Certificat attestant le travail de l'expérience professionnelle acquise dans la spécialité de son lien avec la position du travail à remplir si nécessaire (pour la concurrence sur la base de certificats)
- Fiche familiale

OBSERVATION:

- le dossier doit être déposé en main propre par le Candidat auprès du service des personnels de l'Etablissement dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date du premier jour de la publication .

L'EXPRESS DU 20/10/2024

ANEP : N° 2416032757

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de GHARDAIA  
NIF : 000947086305883

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°002/2024

Conformément aux dispositions des articles 65,82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation du pouvoir public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaïa, adresse: 400 logts Sidi Abaz Bounoura Wilaya Ghardaïa, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°002/2024 paru le 18/04/2024, pour Réalisation 20 LPA individuel clos et couvert type F4 (sans VRD) à la Zone des Sciences commune d'ELATTEUF + Réalisation 30 LPA individuel clos et couvert type F4 (sans VRD) à ELHAMRAYAT commune d'ELATTEUF Nouveau Programme année (2018) À travers la Wilaya de GHARDAIA, et Réalisation 24 Locaux Commerciaux à Bouhraoua commune GHARDAIA Programme Quinquennal 2010-2014 (T 2010) À travers la Wilaya de GHARDAIA qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à:

N° lot	Nbres des logts	Attributaire provisoire	Montant d'offre financière DA/TTC	Délai proposé (mois)	Note obtenue (note de l'offre technique) 50 PTS	Critère d'évaluation
COMMUNE DE EL-ATTEUF : Réalisation 20 LPA individuel clos et couvert type F4 (sans VRD) A la Zone des Sciences NOUVEAU PROGRAMME 2018 WILAYA DE GHARDAIA						
01	20	GUERRA AHMED ayant le N° d'identification fiscale : 191194301260106	45.860.466,96	12	37,57	OFFRE ECONOMIQUEMENT LA PLUS AVANTAGEUSE (MOIN DISANT)
COMMUNE DE EL-ATTEUF : Réalisation 30 LPA individuel clos et couvert type F4 (sans VRD) A la EL-HAMRAYAT NOUVEAU PROGRAMME 2018 WILAYA DE GHARDAIA						
01	20	Lot Infructueux (Offre Unique Non Qualifiée)				
02	10	Lot Infructueux (Aucune Offre Qualifiée)				
COMMUNE DE GHARDAIA: Réalisation 24 LOCAUX COMMERCIAUX PROGRAMME QUINQUENNAL 2010-2014 (T 2010) A BOURAOUA.						
03	14	Lot infructueux (offre financière excessifs)				
04	05	Lot Infructueux (Aucune Offre Enregistré)				
05	05	Lot Infructueux (Aucune Offre Enregistré)				

Les autres soumissionnaires, sont invité s'ils le souhaitent, à se rapprocher auprès des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Ghardaïa, 400 logts Sidi Abaz, Bounoura-Wilaya GHARDAIA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'OPGI, est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 20/10/2024

ANEP : N° 2416032731

CONFÉRENCE DES SCIENCES DE L'ALIMENTATION À CONSTANTINE

# Ferme intelligente et produits alimentaires bio

Cette ferme intelligente repose sur des dispositifs d'information qui permettent de contrôler les bassins aquacoles, d'éliminer la pollution en reproduisant un environnement naturel grâce à la gestion automatique de l'application électronique et son contrôle à distance.

L'exposition organisée dans le hall de l'Institut de la Nutrition, de l'Alimentation et des Technologies Agro-Alimentaires (INATAA) de Constantine, dans le cadre de la 1ère conférence internationale sur les sciences de l'alimentation, clôturée jeudi, a été marquée par la présentation de plusieurs innovations, notamment la ferme intelligente et les produits alimentaires "bio", œuvres d'étudiants et de diplômés universitaires. Dans une déclaration à l'APS, M. Farès Gasmî, responsable de la production d'une start-up



active à Biskra dans le domaine de l'aquaculture, utilisant l'intelligence artificielle et dénommée "Smart Farm", a indiqué que cette ferme "consiste en un projet basé sur des dispositifs

d'information qui permettent de contrôler les bassins aquacoles en termes d'apport d'oxygène et de salinité nécessaires, d'élimination de la pollution, d'ouverture et de fermeture des

voies d'eau, en reproduisant un environnement naturel grâce à la gestion automatique de l'application électronique et son contrôle à distance (mode de croissance et de reproduction

des poissons dans les bassins de cette ferme). Pour leur part, les étudiantes Anfal Derham, porteuse d'un projet de production de pâte de chocolat liquide à base de glands et de sucre de dattes, Amira Benabdallah, inventrice d'une confiture de Moringa et de sucre de caroube, et Zineb Benabderrahmane, productrice de farine sans gluten, ont considéré que leurs produits répondent à la demande pressante des personnes souffrant de sensibilité aux produits chimiques et des diabétiques, en leur offrant une alternative aux denrées alimentaires proposées sur le marché.

La conférence internationale sur les sciences de l'alimentation, ouverte mercredi, a vu la participation de professeurs et de chercheurs de plus de 45 universités de l'intérieur et de l'extérieur du pays qui ont présenté plusieurs interventions sur les derniers développements dans ce domaine, et ont formulé des recommandations axées sur la manière d'unir les efforts pour faire des produits alimentaires une ressource économique importante.

AÏN TEMOUCHENT

## Le rôle de la jeunesse dans la préservation de la mémoire nationale

Le président du Haut conseil de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a souligné, jeudi à Aïn Temouchent, le rôle de la jeunesse et sa responsabilité dans la préservation de la mémoire nationale et de sa transmission aux générations futures. Supervisant l'ouverture d'un Forum national intitulé "La jeunesse, protectrice de l'histoire et bâtisseuse de l'avenir", à l'occasion de la Journée nationale de l'émigration, M. Hidaoui a indiqué que "la jeunesse algérienne, descendante des Moudjahidine et des Martyrs, refuse d'oublier, et nous, en ces occasions historiques, nous en faisons une base pour se souvenir des sacrifices et récupérer cette mémoire nationale qui nous rend fiers de nos ancêtres et de notre Histoire ancienne, et nous fait mettre en place également des mécanismes, en tant que jeunes Algériens,

pour préserver cette mémoire nationale". Il a, en outre, indiqué que "la volonté existe chez les jeunes d'aujourd'hui, qui maîtrisent le monde des technologies et les outils numériques, pour la construction d'une volonté nationale commune chez les jeunes, dont le sens profond est que les jeunes Algériens sont responsables de la mémoire nationale pour la transmettre aux générations futures, afin d'incruster chez eux la détermination et la force de nos Moudjahidine, ce qui nous permettra de construire une Algérie victorieuse". "Le Haut conseil de la jeunesse adopte une approche qui tente de trouver un équilibre entre le plaidoyer et la défense des différentes questions liées à la jeunesse, ainsi que le travail pour participer à enrainer le nationalisme et la préservation de la mémoire nationale dans les

esprits de nos jeunes", a-t-il ajouté. M. Hidaoui a souligné à ce propos que "l'Etat algérien, à sa tête le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, à travers la mise en place des jalons essentiels du Haut conseil de la jeunesse, visait, en plus de transmettre les préoccupations et aspirations des jeunes, à ancrer le nationalisme et le renforcement des valeurs de la mémoire nationale chez eux". Cette rencontre nationale, organisée par le Haut conseil de la jeunesse, a enregistré l'organisation de plusieurs ateliers historiques, encadrés par des universitaires, portant sur les mécanismes de la préservation de la mémoire nationale et sa promotion auprès des nouvelles générations, en présence des membres de cette instance des différentes wilayas du pays.

TIMIMOUN

## Assad s'enquiert des efforts de promotion de la langue amazighe

Le Secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad a visité jeudi dans la wilaya de Timimoun plusieurs établissements éducatifs où il s'est enquis des efforts de l'Etat pour la promotion de la langue amazighe dans les secteurs de l'Education nationale et de la Communication. S'exprimant en marge de la seconde journée de sa visite dans la wilaya, M. Assad a affirmé que, en coordination avec le ministère de l'Education nationale, un cours sur la portée de la célébration du Nouvel An Amazigh sera animé dans les établissements éducatifs à travers le pays, dans le cadre de la célébration officielle à Timimoun de cet événement national, en vue d'ancrer l'idée principale qu'il véhicule, à savoir l'amour de la terre et de la patrie. Assad a souligné, à cet égard, que "la fête de Yennayer a une relation étroite avec

l'amour de la terre et de la patrie et le raffermissement du sentiment de fierté de l'identité nationale enracinée dans l'Histoire". Le SG du HCA a indiqué, en outre, que la célébration de Yennayer véhicule tant de significations et représente un espace de manifestation de l'unité nationale et d'expression du génie de la culture algérienne, en plus de constituer un levier d'ancrage de l'esprit identitaire national et de la cohésion entre les Algériens. Mettant à profit sa tournée dans la wilaya, le SG du HCA, qui a visité la station de la radio locale de Timimoun, a mis en avant l'importance de cette tribune informative dans la promotion de la culture amazighe, un des symboles de l'identité nationale, saluant les efforts consentis dans ce domaine.

Assad a annoncé, par ailleurs, la création d'une cellule de traduction au niveau du HCA, chargée de la traduction de et vers

la langue amazighe et en caractères Tifinagh. Le SG du HCA a abordé également les préparatifs en cours à Timimoun des festivités nationales officielles de Yennayer 2024 et de la cérémonie de remise du Prix du président de la République de littérature et langue amazighes, prévues du 10 au 12 janvier prochain. Assad a fait état de l'élaboration d'un programme commémoratif riche et diversifié, prévoyant, entre autres, l'inauguration de l'enseigne, transcrite en Tifinagh, de l'aéroport "Gourara" (Timimoun), l'animation, par un aréopage d'historiens et de chercheurs en Histoire, de communications sur la dimension historique et civilisationnelle de la fête de Yennayer. Mettant à profit cette visite, Si El-Hachemi Assad a assisté à une partie des festivités de la Journée nationale de l'émigration, commémorant les massacres du 17 octobre 1961.

DEBLIDA

## Des centaines de foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Plus de 280 foyers répartis sur nombre de communes de la wilaya de Blida ont été raccordés, jeudi dernier, au réseau du gaz naturel. Ces projets de raccordement, affectés d'importantes enveloppes du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, visent l'amélioration du cadre de vie des citoyens. C'est ce qu'a déclaré le wali lors de la supervision de cette opération, inscrite dans le cadre des festivités de commémoration du 63e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre). L'opération a notamment profité à 120 foyers de la ferme Bellan de Mouzaïa, 57 foyers de la cité Sidi M'hamed Cherif d'Aïn Romana, 61 foyers à Haouch Sadouk, commune d'El Affroun, et 42 autres à la cité Khadra Charkia de Mef-tah, selon les explications fournies par les responsables de la direction de l'énergie et de l'entreprise Sonelgaz. Par ailleurs, 63 foyers de la commune de Bouinane et une exploitation agricole de la commune de Blida ont été raccordés au réseau électrique, au titre du même programme, en plus de la mise en service d'un transformateur électrique de 160 kilovolts.

Le projet de raccordement des exploitations agricoles à l'électricité vise à accompagner les exploitants agricoles dans l'exercice de leurs activités et le relèvement de leurs rendements, selon les mêmes explications. Ces nouveaux raccordements portent le taux de couverture en gaz à 78% dans la wilaya, d'après les chiffres fournis par la direction de Sonelgaz de distribution de Blida.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# L'Unesco publie un référentiel de compétences destiné aux enseignants

**L'intelligence artificielle (IA) est en train de transformer rapidement notre monde et la manière dont nous vivons, nous travaillons et nous apprenons. Afin d'aider les systèmes éducatifs à suivre le rythme de ces évolutions, l'UNESCO publie un nouveau référentiel de compétences pour les enseignants.**



L'intelligence artificielle (IA) se distingue des autres technologies numériques par sa capacité à transformer profondément les sociétés, les économies et les systèmes éducatifs. À la différence des technologies de l'information et

des communications (TIC), l'IA pose des défis éthiques et sociaux spécifiques, notamment en matière d'équité, de transparence, de respect de la vie privée et de responsabilité. Par ailleurs, la capacité unique de l'IA à imiter le comportement humain a une incidence directe sur le pouvoir d'action des humains. Afin

de surmonter toutes ces difficultés, il est nécessaire de disposer de compétences spécifiques allant au-delà du cadre traditionnel des compétences numériques. Quelles compétences doivent acquérir les enseignants en matière d'IA ? L'Unesco a publié, début septembre 2024, un référentiel de compétences

sur le sujet et appelle "ses États membres à accélérer le développement de cadres nationaux de compétences en IA et la fourniture de programmes de formation des enseignants dans ce domaine.

Le référentiel de compétences en IA pour les enseignants se concentre sur la formation professionnelle continue des enseignants. Il propose un cadre de référence pour les programmes nationaux de développement des compétences et de formation. Son but est d'assurer que les enseignants soient à même d'utiliser l'IA de manière responsable et efficace tout en minimisant les risques éventuels pour les élèves et la société dans son ensemble. Les cinq domaines de compétences clés définis dans le référentiel se déclinent comme suit : un état d'esprit axé sur l'humain (mettre l'accent sur le pouvoir

d'agir, la responsabilité des actes et la responsabilité sociale des personnes), éthique de l'IA (promouvoir des principes éthiques et l'utilisation responsable de l'IA), techniques et applications de l'IA (fournir les connaissances, la compréhension et les compétences nécessaires pour créer et utiliser des systèmes d'IA), pédagogie avec l'IA (aider les enseignants à tirer parti de l'IA pour trouver des méthodes d'enseignement innovantes) et l'IA pour le développement professionnel (mettre en avant les capacités des enseignants pour leur permettre de tirer parti de l'IA pour leur formation continue).

Il y a lieu de noter que le référentiel souligne que les outils IA devraient venir en complément, et non en remplacement, du rôle et des responsabilités cruciaux des enseignants dans l'éducation. **A.B.**

3E CONGRÈS INTERNATIONAL SUR L'OBÉSITÉ ET LES MALADIES MÉTABOLIQUES

## Nécessité de mettre en place un plan national de nutrition

Présidé par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, l'ouverture du 3e Congrès international sur l'obésité et les maladies métaboliques, a eu lieu jeudi à Alger, en présence de nombreux spécialistes dans le domaine.

S'exprimant à l'ouverture de ce congrès organisé par la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), M. Saihi a affirmé que l'obésité est devenue "une maladie à part entière", soulignant la nécessité de la traiter à travers "des mesures pratiques se rapportant à la mise en place d'un plan national de nutrition" ainsi que "la sensibilisation aux risques de l'obésité et ses effets néfastes sur la santé humaine".

Après avoir fait remarquer que l'obésité est à l'origine de plusieurs maladies, dont le cancer, le ministre a affirmé que "l'élaboration du programme national de nutrition sera confiée à un groupe d'experts dans le domaine". Concernant cette rencontre scientifique, le ministre a fait savoir qu'elle sera sanctionnée par l'élaboration d'une "feuille de route", relative à la lutte contre l'obésité, notamment "la proposition d'une stratégie nationale de nutrition". Les spécialistes aborderont plusieurs thèmes à l'occasion de cet événement qui durera 3 jours, pour ne citer que "l'obésité et les maladies connexes", "l'obésité et les maladies cardiovasculaires", "l'obésité et le cancer", "les soins thérapeutiques actuels de l'obésité", "l'obésité, l'alimentation et l'activité sportive" et "les chirurgies de l'obésité et leurs effets sur les maladies métaboliques associées".

PROMOTION AUX GRADES D'IMAM PRÉDICATEUR ET DE PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT CORANIQUE

## Lancement de sessions de formation spécialisée à partir du 3 novembre

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, jeudi dans un communiqué, le lancement, le 3 novembre prochain, de la session de formation spécialisée, pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique, au titre de l'année 2024.

"Dans le cadre de ses attributions et en tant qu'instance officielle en charge de recueillir l'information, notamment en ce qui a trait à la prise en charge de la carrière professionnelle des fonctionnaires relevant du secteur des Affaires reli-

gieuses et des Wakfs, afin de garantir leur droit à la formation et à la promotion, le ministre du secteur, M. Youcef Belmehdi a décidé de l'ouverture d'une session de formation spécialisée, pour la promotion aux grades d'imam prédicateur et de professeur d'enseignement coranique, au titre de l'année 2024", précise le communiqué.

A cet effet, "le ministère informe les fonctionnaires admis pour suivre cette formation, et dont le nombre s'élève à 2.317 candidats à la formation pour la promotion au grade d'imam prédicateur (1.092

du grade de professeur d'enseignement coranique, 1.225 du corps des agents de mosquées), ainsi que 759 candidats à la formation pour la promotion au grade de professeur d'enseignement coranique, du corps des agents de mosquées (364 du grade de muezzin et 395 du grade de Kayem), que la date du lancement de la session a été fixé au 03 novembre 2024". Ainsi, "les concernés doivent se rapprocher de leurs directions de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs, en vue de fournir tous les renseignements nécessaires" pour suivre cette formation.

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DE STRATÉGIE GLOBALE

## Conférence à Alger sur le dépistage précoce du cancer du sein

L'Institut national d'Etudes de Stratégie globale (INESG) a organisé, jeudi après-midi, à Alger, une conférence sur le dépistage précoce du cancer du sein et les moyens de traiter cette maladie à un stade précoce. Présidant l'ouverture de cette conférence qui a connu la participation de médecins et de spécialistes dans ce domaine, le directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a affirmé que cette conférence visait à engager une réflexion sur la mise en place "d'une stratégie nationale de lutte contre le cancer, notamment du sein". Et d'ajouter que cette stratégie sera élaborée "en coordination avec les secteurs concernés, dont ceux de l'enseignement supérieur et de la

recherche scientifique, l'éducation nationale, la jeunesse et les sports, et le travail et la sécurité sociale, en vue de sensibiliser à la gravité de cette maladie et à l'impératif d'effectuer le dépistage précoce". Assurant que "les moyens sont disponibles pour l'élaboration de cette stratégie", M. Medjahed a souligné que cette conférence a permis de conjuguer les efforts et de coordonner le travail pour relever les défis, la prévention étant le meilleur moyen de réduire les facteurs de risque. Dans une communication intitulée : "le cancer du sein : quelles stratégies nationales pour le dépistage précoce", le Pr Noureddine Benzidane, chef de service de chirurgie à l'Etablissement public hos-

pitalier (EPH) de Kouba (Alger), a affirmé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre de la sensibilisation des femmes au dépistage précoce du cancer du sein, qui constitue "la meilleure solution pour réduire le taux de mortalité". Le Pr Benzidane a affirmé que cette rencontre contribue à "préconiser des solutions en vue de les soumettre aux pouvoirs publics". L'oncologue à l'hôpital de Rouiba, le Pr Said Belhadef, a, de son côté, présenté une communication intitulée "le cancer à travers le monde et les objectifs escomptés à l'horizon 2050", tandis que le chercheur en oncologie, Pr Doudja Hammouda, a donné une communication sur "la lutte contre le cancer du sein en Algérie".

LES DERNIÈRES TECHNIQUES UTILISÉES EN DÉBAT

## Ouverture du congrès international de cardiologie

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a présidé, jeudi soir, au Centre international de conférences (CIC), Abdelatif Rahal (Alger), l'ouverture des travaux du Congrès international de cardiologie, organisé par la Société algérienne de cardiologie (SAC), en présence d'experts et de spécialistes dans ce domaine.

Dans une allocution à cette occasion, le ministre s'est félicité du niveau scienti-

fique de ce congrès qui débattait des "dernières techniques utilisées en cardiologie".

"Le congrès contribuera à l'enrichissement et au renforcement des activités médicales, liées à la prise en charge du patient dans le cadre du programme du ministère, basé sur sept axes et visant à répondre aux attentes des patients", a-t-il affirmé. M. Saihi a mis en avant le volet

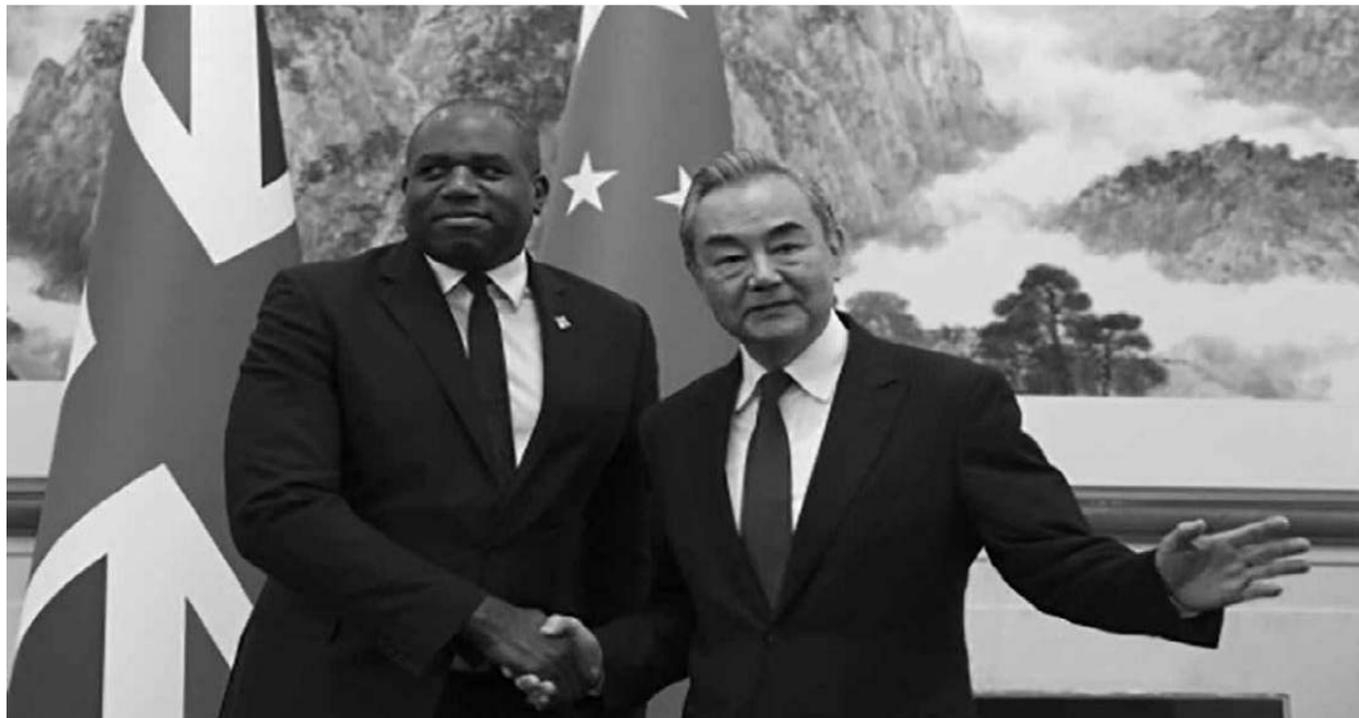
thérapeutique qui est, a-t-il dit, "l'un des moyens les plus importants dans la prise en charge des patients cardiaques".

Le ministre de la Santé a évoqué, en outre, "la création de pôles de santé pour les maladies cardiovasculaires dans toutes les régions du pays, basés sur un processus de jumelage pour améliorer les conditions et la qualité de prise en charge des patients".

LE CHEF DE LA DIPLOMATIE BRITANNIQUE EN VISITE EN CHINE

# Londres et Pékin tentent un dialogue constructif

**Le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, en visite en Chine, a déclaré, à Pékin à son homologue chinois, Wang Yi, qu'il espère que les deux pays puissent discuter de leurs différends «de manière constructive», rapporte l'AFP. Durant sa visite de deux jours, David Lammy entend trouver un point d'équilibre entre le renforcement des liens avec la Chine, partenaire commercial majeur, et l'évocation des questions sensibles.**



Cette visite à Pékin intervient dans un contexte de réchauffement des relations entre le Royaume-Uni et la Chine, après des années de tensions liées notamment aux critiques de Londres sur la répression politique à Hong Kong. David Lammy est le Premier ministre britannique à se rendre en Chine depuis que le travailliste Keir Starmer a pris la tête du gouvernement en juillet. Le chef de la diplomatie britannique a déclaré devant son hôte qu'il subsiste des domaines dans lesquels Pékin et Londres ont «des perspectives différentes». Mais il a indiqué espérer que les deux pays puissent «trouver un espace pour discuter de ces domaines de manière constructive».

Et d'ajouter : «Aucun de nous n'a intérêt à une escalade ou à davantage d'instabilité.» De son côté, Wang Yi a indiqué que les relations bilatérales se trouvent désormais à un «nouveau point de départ». «Nous espérons que les deux parties respecteront leurs préoccupations respectives, approfondiront la communication stratégique, établiront un cadre politique stable et à long terme (...) et favoriseront l'entrée des relations sino-britanniques dans une nouvelle phase de développement stable», a-t-il soutenu. Pékin et Londres se doivent d'être «des partenaires pour répondre aux défis mondiaux», a-t-il affirmé. Durant sa visite de deux jours, David Lammy entend trouver un point d'équilibre entre le renforcement des liens avec la Chine, partenaire commercial majeur, et l'évocation des questions sensibles. Comme il doit également rencontrer des chefs d'entreprises britanniques à Shanghai (est). Sa venue constitue également l'occasion de confirmer le réchauffement relatif des liens diplomatiques, après les tensions liées notamment aux critiques récurrentes du Royaume-Uni sur la répression par la Chine du mouvement pro-démocratie à Hong Kong. Les deux pays se sont aussi

mutuellement accusés d'espionnage et Londres a dénoncé des cyberattaques contre ses élus. La Chine et le Royaume-Uni avaient renoué le contact à haut niveau en août lors d'un appel téléphonique entre le président chinois Xi Jinping et Keir Starmer. Les deux pays «ont des intérêts communs, notamment en ce qui concerne la transition vers une énergie verte à l'échelle mondiale, et des liens économiques profonds», a indiqué jeudi Londres. La Chine appelle à des pourparlers de paix et au respect de l'intégrité territoriale de tous les pays, sous-entendu l'Ukraine comprise. Le Royaume-Uni est membre de l'Aukus avec les Etats-Unis et l'Australie. Dans le cadre de cette alliance, les trois pays ont lancé, en mars 2023, un programme de coopération concernant les sous-marins nucléaires. L'accord a suscité l'ire de Pékin. Aucun pays «ne doit s'engager dans des alliances prenant pour cible les intérêts d'un pays tiers», a déclaré en la circonstance l'ambassade chinoise aux Etats-Unis. «Tout particulièrement, ces pays devraient abandonner leur mentalité de guerre froide et leur idéologie portant préjudice à un pays tiers. Cet accord est «extrêmement irresponsable», a affirmé le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Zhao Lijian, pour qui, il «sabote gravement la paix et la sécurité de la région et donne un nouveau coup de fouet à la course aux armements». Londres est aussi membre de l'alliance dite «Five Eyes» dans le renseignement avec l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Une des questions les plus sensibles envenimant les

relations entre les deux pays consiste aux yeux de Londres la campagne de Pékin pour limiter la liberté de la presse et les manifestations à Hong Kong. Londres critique les lois sur la sécurité nationale dans le territoire et déplore une érosion des libertés civiles. Mais la Chine avance qu'elle a ainsi réussi à rétablir l'ordre après les manifestations et émeutes. Elle voit toute critique comme une ingérence dans ses affaires intérieures.

Avant le déplacement de David Lammy en Chine, Keir Starmer avait appelé à la libération du magnat des médias Jimmy Lai, une figure majeure du mouvement pour la démocratie à Hong Kong, actuellement emprisonné pour «atteinte à la sécurité nationale».

A la fin du XVIIe siècle, la Compagnie anglaise des Indes orientales commence à faire des affaires en Chine et y exporte de l'opium. Le gouvernement chinois proteste. La première guerre de l'opium est déclenchée. Pékin est contraint de demander la paix. D'où la signature du traité de Nankin le 29 août 1842. Il met fin au conflit et proclame la cession de l'île de Hong Kong. A l'issue de la deuxième guerre de l'opium (1856-1860), le Royaume-Uni récupère la péninsule de Kowloon. En 1898, il négocie un bail de 99 ans sur Hong Kong. En 1984, le Royaume-Uni de Margaret Thatcher et la Chine de Deng Xiaoping signent un accord sur la rétrocession de Hong Kong. En échange, Pékin s'engage à respecter temporairement le système économique capitaliste qui y règne. C'est le principe «Un pays, deux systèmes». Le 1er juillet 1997, Hong Kong a été rétrocédé à la

Chine. Le territoire en question dispose du statut de Région administrative spéciale (RAS) de la République populaire de Chine. C'est pourquoi on parle d'un territoire «semi-autonome», statut valable jusqu'en 2047. Un territoire qui a sa propre Loi fondamentale (équivalent d'une Constitution) qui prévoit en principe des élections au suffrage universel. Il dispose de sa propre monnaie, le dollar hong-kongais, indexé sur le dollar américain. Comme il possède son propre système judiciaire. **Avec l'AFP**

## Immigration: un tribunal italien invalide la rétention des migrants envoyés en Albanie

Un tribunal italien a invalidé vendredi la rétention dans des centres albanais des premiers demandeurs d'asile que Rome y a transférés cette semaine. Un camouflet pour le gouvernement ultra-conservateur de Giorgia Meloni, qui développe cette pratique. La Première ministre a aussitôt réagi : les Italiens m'ont demandé d'arrêter l'immigration illégale, et je ferai tout ce qui est possible pour tenir parole, a-t-elle promis dans un message posté sur X. Le gouvernement dirigé par la cheffe du parti d'extrême droite Fratelli d'Italia (FDI) a signé fin 2023 avec Tirana un accord prévoyant la création de deux centres en Albanie, d'où les migrants secourus en Méditerranée pourront effectuer une demande d'asile. Mme Meloni et ses alliés de droite et d'extrême droite ont présenté cet accord comme un modèle pour l'Europe et la dirigeante italienne en a détaillé le contenu jeudi à Bruxelles lors d'une réunion informelle avec la Hongrie, les Pays-Bas, l'Autriche ou encore la Grèce, en présence de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. La décision des juges de la section des affaires migratoires du tribunal de Rome constitue donc un revers cinglant pour l'exécutif italien, qui a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière un de ses principaux chevaux de bataille politiques.

## AU JAPON

### Un suspect arrêté pour jet de cocktails molotov sur le siège du parti au pouvoir

Un homme a été arrêté, samedi 19 octobre, après que plusieurs projectiles incendiaires eurent été lancés contre le siège du Parti libéral-démocrate (PLD), à huit jours des élections législatives. Un cordon de police est dressé près de la résidence du Premier ministre japonais à Tokyo, après une tentative d'intrusion de la part d'un individu à bord d'un véhicule (à l'arrière-plan). Une porte-parole de la police de Tokyo a déclaré qu'un homme de 49 ans originaire de Saitama, au nord

de la capitale japonaise, avait été arrêté sur place pour obstruction à l'exercice de fonctions publiques. Samedi 19 octobre, vers l'aube, il s'est approché du siège du Parti libéral démocrate à bord d'un véhicule, en est sorti et a jeté ce qui semblait être des cocktails Molotov, a dit la porte-parole à l'AFP. Il s'est aussi engagé sur la route devant le bureau du Premier ministre, percutant une clôture destinée à empêcher les véhicules d'entrer, puis a lancé ce qui semble être une bombe fumi-

gène en direction des policiers après s'être sorti de la voiture, a-t-elle ajouté. Selon la télévision publique NHK, cinq ou six engins incendiaires ont touché un véhicule de la police anti-émeute, mais le feu a été rapidement éteint et personne n'a été blessé. L'individu, apparemment âgé d'une quarantaine d'années, a également tenté de pénétrer avec sa voiture dans l'enceinte des bureaux du Premier ministre, mais a été bloqué par une barrière, selon la NHK.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

# Bientôt, des renforts de joueurs

L'équipe nationale de football devrait bénéficier bientôt de renforts avec des joueurs qui viendraient renforcer déjà le groupe bien garni des Verts. Ainsi, on parle avec insistance de l'arrivée, pour le prochain stage de la sélection de joueurs tel que le latéral droit du Werder de Brême en Allemagne, Mitchell Weiser, de Rayan Cherki, le milieu offensif de l'O Lyon et d'Amine Chiakha, buteur du club danois de Copenhague à seulement 18 ans.



Après donc l'arrivée du jeune Brahim Maza, joueur du Herta Berlin, le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, souhaite renforcer le groupe actuel avec des éléments qui peuvent apporter de la qualité en prévision de la phase finale de la CAN pour laquelle l'Algérie est déjà qualifiée, à deux journées de la fin des éliminatoires et de la suite des éliminatoires du Mondial 2026. Il a jeté son dévolu sur ces joueurs en raison du manque constaté dans certains postes qu'ils pourraient combler.

Ainsi, le fait que la sélection souffre en défense, il penserait donc à faire appel à Weiser pour combler l'absence d'Atal, blessé, alors que Mandi qui occupe pour le moment ce poste de latéral devrait repiquer en défense centrale. De son côté, Cherki qui a évolué jusque-là en Bleu avec les jeunes catégories et qui a participé à l'Euro des moins de 23 ans, pourrait rejoindre les Verts, étant donné que ses chances d'être appelé par Deschamps s'amenuisent. Enfin, on dit beaucoup de bien

du jeune international danois en jeunes, Chiakha, est qui en plus de son jeune âge, a un physique impressionnant, lui qui mesure 1m91, ce qui est important pour un attaquant de pointe. Toutefois, celui-ci qui a évolué avec les moins de 18 ans de son club devra d'abord faire ses preuves avec le groupe professionnel avant d'envisager de jouer pour les Verts.

**PETKOVIC OBTIENT UNE GROSSE RÉCOMPENSE**  
Sur un tout autre volet, la quali-

fication de l'EN à la phase finale de la CAN 2025 a permis au sélectionneur national, Vladi-

mir Petkovic de toucher le jackpot, étant donné qu'il devra recevoir une belle récompense financière après la réussite de son premier objectif qui avait été prévu dans son contrat. Le sélectionneur, dont le salaire fixe est estimé à 130 000 euros (1,9 milliards de centimes DZD), aurait ainsi obtenu une prime de 100 000 euros (1,4 milliards) prévue dans son contrat en cas de qualification pour la CAN. S'il parvient à conduire l'Algérie jusqu'en Coupe du Monde, le Suisse-Bosnien toucherait alors 400 000 euros (5,7 milliards). Pour rappel, l'Équipe Nationale est en tête de son groupe G de qualifications pour le Mondial, à égalité de points avec le Mozambique mais avec une meilleure différence de but. Il est clair que la FAF ne lésine pas sur les moyens pour tenter de redorer le blason de la sélection qui avait été éliminé au premier tour durant les deux dernières éditions de la CAN.

Marouane A.

## LIGUE 2 AMATEUR (5E JOURNÉE)

### Le MBR, l'ESBA et l'ASMO calent

Le surprenant leader du groupe (Centre-Est), le promu le MB Rouissat, a concédé contre toute attente, le nul à domicile face au HB Chelghoum Laid (1-1), mettant fin à une série de 4 victoires de rang, ce dont profitent l'USM Harrach et l'USM Annaba victorieux sur le même score (2-0), alors que l'ES Ben-Aknoun et l'ASM Oran (Centre-Ouest) accrochés à domicile (1-1), perdent de précieux points en tête du classement, à l'issue de la 5e journée de Ligue 2 amateur disputée vendredi. Dans le Groupe Centre-Est, le leader le MBR (13e pts) qui visait une cinquième victoire consécutive, a raté le coche devant son public en se contentant d'un nul (1-1). Menés au score depuis la 80e minute, les joueurs de Rouissat ont dû attendre le temps additionnel (90+1) pour revenir au score. Ce nul profite largement au trio, l'USM Annaba, l'USM Harrach et le NRB Telegma classés 2es avec 10 points, à trois longueurs du MBR.

L'USMH beau vainqueur à Batna face au CAB et l'USMAN qui a battu le MOC, comptent un match en retard, dont le vainqueur pourrait rejoindre le MBR en tête du classement. Le NRB Telegma qui a disposé du MSPB (2-1) partage la place de dauphin avec les Harrachis et Annabis. Cette 5e journée a vu le reléguable, US Souf, arracher son premier point de la saison, sur le terrain de la JS Bordj Menaiel, en la forçant au partage des points (2-2). L'AS Khroub, et le nouveau promu la JSD Jijel sont les autres vainqueurs de cette journée, en dominant respectivement l'IB Khemis El-Khechna (2-0) et l'US Chaouia (2-1). En bas du tableau, l'O. Magrane (3 pts), la

JS Bordj Menaiel (2pts) et l'US Souf (1 pt) occupent pour le moment les trois dernières places du tableau menant droit au palier inférieur.

### GRUPE CENTRE-OUEST: BEN AKNOUN RATE L'OCCASION DE PRENDRE LE LARGE

Cette journée du Groupe Centre-Ouest n'a pas été favorable au leader, l'ES Ben-Aknoun (11 pts), tenu en échec sur sa pelouse par son hôte le CR Témouchent (1-1) qui jouait à 10 durant toute la 2e mi-temps. Ce faux-pas a été exploité pleinement par la JSM Tiaret et le nouveau promu, l'US Béchar-Djedid qui reviennent à une seule longueur du leader (10 pts), grâce à leur succès respectifs contre le MCB Oued Sly (1-0) et le SKAF Khemis Miliana (2-1).

L'autre candidat à l'accession, l'ASM Oran a également fait une mauvaise affaire en se contentant du point du nul devant le GC Mascara (0-0). Le promu la JS El-Biar, auteur d'un précieux nul à Koléa (1-1) occupe une intéressante 4e place à deux points de son voisin algérois. Le NA Hussein-Dey a dû attendre le temps additionnel (90+6) pour arracher un précieux nul face au RC Arba (1-1). Comptant un match en retard dace à l'ASM Oran, le Nasria pourrait améliorer sensiblement sa position au classement général. Le MC Saida a réalisé le plus grand score de la journée en atomisant la lanterne rouge, le SC Mécheria (4-1) toujours à la recherche de son premier point de la saison. Quant au MCS, il s'installe au milieu du tableau (8e - 6 pts) en attendant des jours meilleurs.

## ALLEMAGNE

### Bensebaini s'illustre avec Dortmund

Titulaire pour la réception de son compatriote Carlo Boukhalfa et de Sankt Pauli, Ramy Bensebaini a délivré une très belle prestation en inscrivant un joli but de la tête à la 43e minute. L'international algérien a fait une solide première période en faisant face aux offensives du Sankt Pauli. Le natif de Constantine a ensuite réussi à être décisif en inscrivant un joli but de la tête qui

a trompé le gardien adverse juste avant la fin de la première période.

Au départ de l'action, l'Algérien termine le travail en reprenant un centre parfait de Pascal Groß pour envoyer un énorme coup de casque lobé qui permet au ballon de terminer sa course au fond des filets. Il s'agit de son premier but en Bundesliga cette saison.

## LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE)

### Le MCA prend les commandes

Le MC Alger, vainqueur en déplacement face à l'USM Khenchela (1-0), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, alors que le derby USM Alger-CR Belouizdad s'est soldé sur un triste score de parité (0-0), à l'occasion de la 5e journée disputée vendredi, devant se poursuivre samedi. Le "Doyen" a confirmé ses ambitions de conserver son titre, en allant s'imposer à Khenchela face à l'USMK (1-0). Le latéral droit Mohamed Réda Halaïmia, d'une reprise de tête (35e), a permis au champion d'Algérie sortant de revenir avec le gain du match, mais aussi préserver sa série d'invincibilité. La formation de Khenchela, qui concède son premier revers depuis le début de la saison, a jeté toutes ses forces en attaque en seconde période, pour refaire son retard, mais c'était sans compter sur la solidité défensive du MCA, et de son gardien Abdelatif Ramdane, qui signe un deuxième clean sheet. Le nouveau promu l'Olympique Akbou, qui occupait le poste de leader avant cette journée, a été tenu en échec au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa par une accrocheuse équipe de l'ASO Chlef (0-0), dont la défense a tenu bon face aux assauts répétés des coéquipiers du buteur maison Ali Haroun (3 réalisations). Il s'agit de la première contre-performance pour le club d'Akbou à la maison, depuis le début du nouvel exercice, après deux victoires décro-

chées face au NC Magra (1-0) et la JS Saoura (2-1). De son côté, l'ASO repart avec un nul précieux, qui devrait lui permettre de se relancer pour aller chercher son premier succès de la saison, puisque les coéquipiers du portier Abderrahmane Medjadel ont réalisé jusque-là un maigre bilan de trois nuls et une défaite. Le stade olympique du 5-juillet d'Alger, a de nouveau vibré au rythme du derby USM Alger-CR Belouizdad, qui n'a pas tenu ses promesses (0-0). L'ambiance était plutôt assurée dans les tribunes, où les deux galeries ont émerveillé avec leurs chants et tifos. Sous la conduite du nouvel entraîneur Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Français Corentin Martins, limogé, le Chabab échoue à signer son premier succès de la saison, alors que l'USMA, toujours invaincue, a raté l'occasion de rejoindre Akbou à la position de dauphin. Du côté des hauts-plateaux, l'Entente de Sétif a sué pour venir à bout du nouveau promu l'ES Mostaganem (1-0), grâce à un penalty transformé en seconde période par le rentrant Mouley (68e). Le défenseur Chaâbi a raté un penalty en première mi-temps (22e). Un succès qui permet aux Sétifiens de retrouver le sourire et renouer avec la victoire après trois matchs de disette. En revanche, rien ne va plus chez l'ESM qui aligne une deuxième faite de rang après celle concédée à Khenchela (2-0).

R.S.

ANGLETERRE

# Guardiola soutient la nomination de Tuchel comme sélectionneur

"Peu importe" que le futur sélectionneur de l'Angleterre Thomas Tuchel soit étranger, il faut être "ouvert d'esprit" et ne pas considérer qu'une nationalité est "meilleure qu'une autre", a réagi vendredi l'entraîneur espagnol de Manchester City, Pep Guardiola.

Le patron des quadruples champions d'Angleterre en titre, en poste depuis 2016 dans le nord-ouest du pays, a livré un long discours d'ouverture en réponse aux critiques entourant la nomination de son homologue allemand.

Personne décide de son "lieu de sa naissance", a-t-il lancé aux journalistes. "Papa et maman décident à certains moments et neuf mois plus tard, nous sommes ici. Je n'ai pas décidé



d'être Catalan, vous n'avez pas décidé d'être Anglais, c'est une réalité".

## UN ANGLAIS SE FERA AUSSI "DÉTRUIRE"

"La fédération anglaise a opté pour un manager étranger, connu et reconnu pour son

talent, et je lui souhaite le meilleur", a-t-il enchaîné en conférence de presse à deux jours du déplacement des Skyblues sur la pelouse de Wolverhampton. Dans ce métier, a encore ajouté Pep Guardiola, "c'est une question de résultats". D'ailleurs, "si (le sélec-

tionneur de l'Angleterre) est originaire du Royaume-Uni et que les choses se passent mal, il se fera détruire".

"S'il gagne, il sera très apprécié et s'il perd, il sera critiqué. Peu importe qu'il soit étranger ou non. La fédération a décidé qu'il était la bonne personne pour mener à bien cette transition et poursuivre l'incroyable travail accompli par Gareth Southgate", a dit Pep Guardiola.

Avant de poursuivre: "Je sais que nous sommes fiers de l'endroit où nous sommes nés, de l'endroit où nous vivons, de l'éducation que nous avons reçue, mais le monde est tellement grand qu'il faut être ouvert d'esprit."

## GUARDIOLA DÉNONCE LE NATIONALISME, CAUSE DE TANT DE GUERRES

Le technicien catalan s'est ensuite livré à une attaque en règle contre le nationalisme, responsable de nombreux conflits meurtriers dans le monde et l'histoire.

"Regardez ce qui se passe aujourd'hui dans le monde entier, les guerres, parce que vous croyez que vous êtes meilleur que l'autre. Cela se passe en Russie, en Israël, en Ukraine, à Gaza et dans plein d'endroits en Afrique. C'est terrible. Juste parce qu'on pense être meilleur que l'autre. Nous ne le sommes pas", a-t-il commenté.

En fin de contrat en 2025, Guardiola faisait partie des noms régulièrement cités par la presse britannique pour succéder à Gareth Southgate, sélectionneur de 2016 à 2024. Vendredi, l'intéressé a refusé de dire si la fédération anglaise l'avait contacté. "Thomas Tuchel est le manager, donc oubliez ça. C'est le plus important, le reste n'est pas important".

Concernant son avenir à Manchester City, "je n'ai pas encore pris de décision. Quand je l'aurai fait, je vous le dirai", a-t-il répété. Quel est l'élément qui fera pencher la balance? "La météo", a-t-il plaisanté.

## CALENDRIER SURCHARGÉ

### Rummenigge rejette la faute sur les joueurs

"Les joueurs se sont piégés eux-mêmes", a déclaré Karl-Heinz Rummenigge lors d'une interview pour le média allemand Kicker. L'ancienne star du Bayern Munich déplore les salaires exorbitants demandés par les footballeurs, poussant les clubs à générer toujours plus de revenus... donc plus de matchs.

"C'est un piège dans lequel les joueurs et

leurs conseillers se sont eux-mêmes un peu fourrés. En exigeant des salaires toujours plus élevés, ils obligent les clubs à générer des revenus toujours plus importants. Et d'où proviennent ces revenus? Des matchs en plus. (...) Toutes les parties concernées devraient se réunir et discuter calmement des mécanismes nécessaires pour revenir à des temps plus sensés et rationnels", développe l'ex-international allemand.

Par conséquent, l'ancien attaquant du Bayern voit d'un très bon œil le nouveau format de la Ligue des champions, qui, en dépit de l'augmentation des matchs, renforcera la qualité de la compétition. "Avant, la phase de poules était ennuyeuse, car après quatre matchs, la plupart

des clubs étaient déjà fixés. Maintenant, c'est plus difficile, même pour les grands clubs, de se qualifier. Tout ce qui est plus difficile suscite de l'intérêt", a glissé l'Allemand. L'ex-Intériste croit également en la Coupe du monde des clubs, pourtant vivement critiquée par les joueurs pour son apport supplémentaires en rencontres dans la saison. "Ce sera un tournoi fantastique, j'en suis convaincu".

## DES JOUEURS POUSSENT POUR UNE GRÈVE

Cette sortie de Rummenigge survient alors que depuis quelques semaines, certains joueurs, Rodri en première ligne, menacent de faire grève, protestant contre les calendriers toujours plus

lourds. "Si vous posez la question à n'importe quel joueur, il vous le dira, c'est une opinion générale", avait répondu le milieu de Manchester City en conférence de presse. Et moins d'une semaine après ses déclarations, l'Espagnol s'est blessé aux ligaments du genou droit contre Arsenal, le rendant indisponible pour un certain temps. "La grève est la seule solution qu'on voit afin de pouvoir arrêter ça parce que chaque année c'est de pire en pire", a abondé Aymeric Laporte dans Rothen s'enflamme sur RMC le 8 octobre dernier. Plusieurs joueurs ont également exprimé leur soutien à cette initiative, dont Jules Koundé et Dani Carvajal, lui aussi éloigné des terrains pour plusieurs mois.

## REAL MADRID Ancelotti assure que Mbappé n'est «pas affecté du tout»

Carlo Ancelotti assure que Kylian Mbappé n'est pas perturbé par la tension médiatique qui règne autour de lui et l'affaire de viol à laquelle il est mêlé selon la presse suédoise.

L'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti a assuré vendredi que son attaquant français Kylian Mbappé ne semblait «pas affecté du tout» par les accusations de viol le visant, évoquées par la presse suédoise. «Pour le moment, ce ne sont que des spéculations. Je vois le joueur tous les jours, il travaille très bien, il est heureux», a déclaré l'entraîneur italien en conférence de presse à propos de l'international français, qui a participé vendredi à l'entraînement collectif. Absent du dernier rassemblement de l'équipe de France pour se préserver à la suite d'une blessure, Kylian Mbappé en a notamment profité pour passer avec des proches deux jours à Stockholm, où la justice a confirmé l'ouverture d'une enquête pour viol, sans toutefois préciser si elle visait le joueur français. Selon deux tabloïds suédois, c'est bien Kylian Mbappé lui-même qui est visé par cette enquête. «Mbappé a profité de cette pause pour améliorer sa condition, pour se remettre de ses blessures. Je pense que sa condition s'est améliorée, il va très bien, il est content et a hâte de jouer et de jouer un rôle important pour l'équipe», a encore dit Ancelotti.

L'Inter Miami pourrait participer à la Coupe du monde des clubs 2025 en tant qu'invitée. C'est en tout cas ce qu'annonce Marca ce vendredi. La franchise, détenue par David Beckham termine la saison régulière de MLS en remportant le Supporters Shield, un trophée récompensant la meilleure franchise américaine sur cette période.

Et même si d'habitude, la MLS ne fait pas partie des championnats éligibles à la Coupe du monde des clubs, exception est faite puisque la prochaine édition en

2025 se déroulera aux Etats-Unis, principalement sur la Côte Est. La FIFA n'attendrait donc pas la fin des play-offs pour choisir son représentant américain. Lionel Messi pourrait retrouver le FC Barcelone pour la première fois après l'avoir quitté en 2021.

En cas de victoire dimanche contre le Revolution de la Nouvelle-Angleterre, les hommes de Tata Martino pourraient battre le record de points en saison régulière avec 74 unités et seulement quatre défaites. Pour les trophées individuels,

Diego Gómez a été élu meilleur joueur de l'année. Du côté de Lionel Messi, l'Argentin pourrait remporter le trophée de MVP. En 18 matchs joués, "La Pulga" compte 17 buts et 16 passes décisives et est donc impliqué sur près de deux buts par matchs.

De quoi voir la franchise floridienne en tant que club compétitif à l'été prochain. Le quotidien espagnol Marca affirme que l'annonce de la participation de Miami à la Coupe du monde des clubs sera imminente.

## O MARSEILLE

### De Zerbi ne compte toujours pas sur Mbemba

La question avait le mérite d'être posée. Aperçu sur une vidéo de l'entraînement collectif, postée jeudi sur les réseaux sociaux de l'Olympique de Marseille, Chancel Mbemba a retrouvé ses partenaires pour certains et en a découvert pour d'autres... mais seulement le temps d'un éphémère moment. Mis à pied par ses dirigeants cet été, le défenseur central de 30 ans vient d'être réintégré. De nombreux supporters se sont alors

demandés si Chancel Mbemba allait de nouveau porter le maillot olympien. La réponse a été apportée par Roberto De Zerbi vendredi. "J'ai toujours dit la vérité et j'essaie de bien me comporter et de respecter tout le monde. Honnêtement, la situation n'a pas changé", a clarifié la situation l'entraîneur marseillais en conférence de presse. Avant le début de saison et même le stage de pré-saison, le technicien de 45 ans avait parlé avec le

défenseur central, pour lui indiquer "avoir l'intention de reconstruire l'équipe avec d'autres joueurs." Des décisions "pas toujours faciles à prendre" qui ont également concerné Jordan Veretout, Samuel Gigot ou encore Pau Lopez. "On les respecte, ce sont tous de très bons joueurs. Mais, il y a des choix qui doivent être faits, toujours avec honnêteté et respect. Maintenant, on essaye tous d'aller de l'avant", a indiqué De Zerbi.

# Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

### VERTICALEMENT

- A. Des boutons servant de condiment. Raclai le fond.
- B. Patrimoine transmis. Sa pointe est parfumée.
- C. Entourage des pupilles. Préparation de la viande.
- D. Entrée de répertoire. Police parallèle.
- E. Flûtes de forme ovoïde. Un air d'Algérie.
- F. Un homme parfois isolé. Réfute. Elle est ronde au ciel.
- G. Au-dessus de. Être à l'écoute.
- H. Bois précieux. Faire avancer la barque.

### HORIZONTALEMENT

- 1. La dame de Shanghai.
- 2. Base pour amateurs de coucous.
- 3. L'école des premiers écrits.
- 4. Thymus de veau. Niveau de gamme.
- 5. Un mot qui entraîne un autre. Attaquée à la base.
- 6. Symbole de Noël. Initiales pieuses.
- 7. Courtois.
- 8. Arbre à fleurs ou à fruits.
- 9. Actinium. La grande école.
- 10. Être en colère. Décimètre.
- 11. Le cri de qui a mal. Râpeux en bouche.
- 12. Sujet masculin. Freiner brutalement.

# LES MOTS FLÉCHÉS

CE DONT ON A BESOIN	JUPES PLISSÉES	PRINCES ARABES	QUI A PERDU SON BRILLANT	BON COUP EN COURT	CONS-CIENCIUEUX
GAZ DE BALLONS	DIGNE D'UN PALACE	AUTOCH-TONE DE L'UTAH	CORDON DE LAMPE À HUILE	CITÉ BRETONNE	AVI-LISSANTES
			PAR LA VOIE DE		
AGRI-CULTEUR					
ADRESSE, DOIGTÉ					
					IL FAIT LES CHOSES À MOITIÉ
APPRIS		PARTIE QUI AVANCE			
EST-SUD-EST					
					FEUILLETÉ
					FACE D'UN DÉ
À LE					
ASSEM-BLAGE DE SONS					
					CELLE QUI S'AFFICHE AU KIOSQUE
DRUCKER AU CINÉMA	DIMINUES LA VOILE				PÉRIODES DE NOTRE HISTOIRE
		RÉDUC-TION SUR LE PRIX	CHARGE D'AEROS-TIER	FLÉTRIES COMME LES ROSES	TOUR ABRÉGÉ
			ENFERMÉE	FILLE DU FRÈRE	AUTRE-MENT DIT GAÏA
DOUZE ROMAIN	RÉOR-GANISÉE				
	VICTOIRE DE NAPOLEON				
		AFFAIRES À FAIRE			
		ABRÉVIA-TION POUR UN ROI			
DÉBROUS-SAILLÉE					
DÉPÉRIS-SEMENT					
				DÉTÉR-MINANT DÉMONS-TRATIF	
IL EST DIFFICILE À BATTRE		LIQUIDES D'ARBRES			




# SUDOKU

6	9			4	7		3	
4		8	5					1
			9	3		4	6	2
7	5	9				3		
			3	8	2			
		3				6	1	4
9	2	7		6	1			
8					3	1		6
	1		4	9			8	7

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

AMBROISIE AUSCULTER BLAFARD EGLISE EPARGNE FEBRILE FISC FLEURISTE GIRL  
ILLUSOIRE INDIVIDU INSCRIRE ISOLANT JEEP KINESISTE KRACK MISCIBLE PETROLE  
PINEDE REVANCHE TRAC VŒU VOYELLE ZONAGE

C	S	I	F	V	V	Z	K	A	R	K	A
E	D	N	L	E	O	F	O	E	I	M	T
H	R	D	E	L	E	Y	T	N	B	N	E
C	A	I	U	B	U	L	E	R	A	P	E
N	F	V	R	I	U	S	O	L	A	G	D
A	A	I	I	C	I	I	O	R	L	C	E
V	L	D	S	S	S	S	G	I	T	E	N
E	B	U	T	I	I	N	S	G	R	E	I
R	A	E	E	M	E	E	I	J	E	E	P

5E ÉDITION DE LA FAABBA'S DAY AU MUSÉE À ALGER

# La céramique traditionnelle africaine à l'honneur

A l'occasion de la cinquième édition de la Faabba's day, le musée Itinéraires Africains à Alger accueille une exposition dédiée à la céramique traditionnelle africaine. La manifestation de la Faabba's day commémore d'une part la cinquième année de la disparition de l'inspiratrice Amina Benbahmed et d'autre part le cinquième anniversaire de la Fondation Benbahmed.



«A travers cette exposition, nous rendons hommage à une femme visionnaire qui a su reconnaître et valoriser l'art ancien de la céramique, et qui a œuvré pour sa préservation, sa conservation et sa transmission», lit-on dans le communiqué de presse. La collection d'objets en céramique du musée Itinéraires Africains est originaire d'Afrique subsaharienne. Elle contient des poteries algériennes provenant de plusieurs régions, prélevées de collections privées appartenant à Mmes Wafya Tedjni et Ilham Skenazene ainsi qu'à Mohand Ramdani. Les organisateurs soulignent que c'est ce partenariat, entre ces quatre apports privés, qui a permis d'organiser cette présente exposition. Façon singulière

aussi de montrer la proximité des techniques du mode de faire-valoir de la céramique traditionnelle africaine, au passé et au présent. Toujours selon le communiqué «la céramique en Afrique est un symbole fort de la relation intime entre la femme et la terre, entre l'artisane et la matière. Dans l'imaginaire collectif, une scène universelle s'impose : une femme élancée portant avec grâce une jarre en terre cuite sur sa tête, silhouette figée dans un équilibre parfait. Depuis des temps immémoriaux, les peuples africains ont célébré la terre, source de vie et d'inspiration divine. De nombreuses traditions racontent que l'humanité a vu le jour lorsqu'a été divinément modelé le premier humain dans l'ar-

gile humide, donnant ainsi naissance à la vie. Les objets en terre cuite, qu'ils soient des pots du quotidien ou des sculptures anthropomorphes, ont toujours occupé une place centrale dans les rites de passage des cultures africaines». Et d'ajouter : «Que ce soit à la naissance, lors des initiations, des circoncisions, des mariages ou des funérailles, la céramique était souvent présente, accompagnant les individus tout au long de leur existence. Elle symbolisait également le prestige et le statut social, et jouait un rôle sacré en tant que médiateur entre les vivants et l'au-delà. Aujourd'hui, la céramique traditionnelle, bien que menacée de disparition dans certaines régions, reste encore vivante

grâce à l'engagement de quelques femmes âgées. Elles continuent de façonner l'argile avec amour et savoir-faire, malgré les difficultés à transmettre cet art ancestral aux jeunes générations.» L'exposition en question est un hommage appuyé à toutes ces femmes créatrices, à leur héritage, et à l'âme de la terre africaine qu'elles transforment en œuvres d'art. Il est à noter qu'à l'occasion de la cinquième Faabba-Day, le prix Nourredine Saoudi -décédé le 3 juillet dernier- sera attribué à une Africaine ou un Africain, pour sa contribution à la sauvegarde du patrimoine artistique, au sens large, sur le continent africain.

R.C

BEJAIA

## Le bilan de la 13e édition du FITB "globalement positif"

Le Commissaire du festival international de théâtre de Bejaia (FITB), Slimane Benaïssa, a dressé vendredi un bilan positif de la 13e édition de cette manifestation, marquée par une riche animation culturelle, une "bonne qualité" artistique des pièces proposées. S'exprimant au cours d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Chréa (Bejaia), M. Benaïssa a détaillé chaque aspect du déroulement de cette manifestation qui a alterné des œuvres scéniques internationales et nationales "accueillies avec beaucoup d'enthousiasme". L'orateur a également mis en avant le "succès" des "one man shows" qui ont attiré, chaque soir, des milliers de spectateurs, de même pour le conte pour enfants dont le déroulement a drainé des centaines d'enfants, aussi bien au théâtre que dans les établissements éducatifs. Le festival a été marqué par l'organisation de plusieurs conférences articulées autour du quatrième art, mais aussi de la Palestine dont le peuple subit une agression sauvage de l'entité sioniste. Un colloque académique sur l'adaptation dans le théâtre d'expression amazighe a également été organisé et a permis aux étudiants d'en suivre les débats avec beaucoup d'intérêt.

CANEX WKND 2024

## L'investissement dans les industries créatives en Afrique en débat

La vice-présidente exécutive de la Banque africaine d'Import-Export "Afreximbank", en charge de la banque du commerce intra-africain, Mme Kanayo Awani a mis l'accent, jeudi à Alger, sur l'importance de l'investissement dans les industries créatives en Afrique, génératrices de richesse et de postes d'emploi, outre leur rôle dans la préservation et le renforcement du patrimoine africain. S'exprimant lors d'un panel sur l'importance de l'investissement dans les industries créatives en Afrique animé dans le cadre des Journées créatives africaines 2024 "CANEX WKND 2024" qui se déroulent au Palais des expositions (Alger), Mme Awani a précisé que "les industries créatives sont des secteurs performants à fort potentiel pour la croissance économique, ainsi qu'un moyen d'expression de l'imagination de l'homme qui diffuse les valeurs socioculturelles de l'Afrique et préserve le patrimoine africain, afin de permettre au public local et mondial d'apprécier la richesse de ces expressions culturelles". L'Afrique connaît une croissance démographique exponentielle de sa jeunesse, soit près de 60 % de la population africaine sont âgés de moins de

25 ans", selon Mme Awani. "L'économie créative offre l'opportunité de traiter le chômage des jeunes par la création de postes d'emploi dans des secteurs comme la mode, la musique, la production cinématographique, la communication et la création de contenu numérique", a soutenu Mme Awani. Elle a, en outre, affirmé que l'économie créative et culturelle a "une valeur économique et commerciale au niveau mondial" estimée à près de 2 trillions USD, permettant ainsi de générer d'importants revenus pour les petites entreprises et de créer de nombreuses opportunités d'emploi". Mme Awani a également relevé l'importance des plateformes numériques et des réseaux sociaux, précisant qu'elles ont "réduit les barrières pour accéder aux marchés des industries créatives et permis à de nombreux jeunes africains de mettre en avant leurs talents et de créer des opportunités de free-lance et d'entrepreneuriat via internet". Elle a, à ce propos, estimé que l'économie créative "offre une importante opportunité pour l'Afrique afin de diversifier ses économies hors des secteurs traditionnels, comme l'agriculture, la métallurgie et le pétrole",

d'autant que l'investissement dans les industries créatives, telles que la musique, le cinéma, la mode et les médias numériques permet aux pays africains de générer "de nouvelles sources de revenus durables et de bénéficier de l'un des secteurs à croissance rapide à l'échelle mondiale". Afin de bénéficier de ces industries créatives, dira-t-elle, il faut qu'il y ait "des investissements, des stratégies bien étudiées, et des infrastructures pour qu'elles prospèrent", tout en traitant les questions liées à l'accès au financement, et en garantissant la disponibilité des installations, des équipements et des technologies appropriées. Elle a également insisté sur l'instauration d'un cadre législatif à même de protéger les droits de propriété intellectuelle et leur application pour assurer la rémunération et la motivation des créateurs à produire des œuvres de haute qualité. Ce sont là, les conditions qui, selon elle, garantissent un accès juste et équitable aux marchés et aux canaux de distribution, y compris la mise en place de réseaux solides et de plateformes numériques pour promouvoir le contenu africain à l'échelle mondiale. A ce titre, elle a relevé la nécessité

d'investir également dans les compétences, l'éducation, l'alphabétisation numérique, et de mettre en place des programmes de mentorat et de développement des compétences des jeunes créateurs africains afin de leur permettre de renforcer leur présence en Afrique, d'améliorer la qualité de leur production et d'être plus compétitifs dans l'industrie créative au niveau mondial. Evoquant la manifestation "CANEX WKND 2024", initiée en 2020 par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), la responsable a indiqué qu'il s'agit "d'une reconnaissance du potentiel économique du secteur de la créativité", ajoutant que lors de l'édition précédente, des financements à hauteur de 500 millions USD ont été accordés pour soutenir l'industrie créative et culturelle en Afrique, et que le succès de cette initiative a permis de doubler ce montant à un milliard USD. Elle a, en outre, souligné que "l'ambition de renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial des produits créatifs et culturels s'appuie sur la facilitation du renforcement des capacités techniques et l'ouverture des marchés aux entrepreneurs créatifs".



● Alger	33°
● Ouargla	39°
● Oran	29°
● Constantine	30°

FADJR 05:27	DOHR 12:33	ASR 15:45	MAGHREB 18:14	ISHA 19:35
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## PLF 2025 PLUSIEURS MESURES DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Le projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2025, en cours d'examen par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévoit plusieurs mesures visant à promouvoir l'investissement et à soutenir l'économie nationale. Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux per-

sonnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'état, avec l'exemption de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de

publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité. Le PLF 2025 prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timmoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024 // N°927 // PRIX 20 DA

POUR STABILISER LES PRIX

## Opération de déstockage sur le marché de la pomme de terre

**La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a indiqué, hier, dans un communiqué avoir procédé au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV).**

La même source a tenu à préciser que « l'entreprise, entamera, samedi 19 octobre 2024, le processus de déchargement du stock de pommes de terre destinées à la consommation » qui a été spécialement créé pour justement, réguler le marché pendant cette période de pénurie de pommes de terre.

### CE QUI VEUT DIRE QUE C'ÉTAIT DONC, HIER, QUE CETTE OPÉRATION A DÉBUTÉ

Et toujours selon le communiqué de la même société, cette opération permet d'approvisionner le marché et de réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de la fin octobre en cours, à la fin du mois de novembre prochain. Il faut savoir aussi, que la société (SARPA) avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Cette opération de déstockage sera effectuée progressivement, indique la même source, en annonçant, par la même occasion, que les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes. Mieux encore, la Société algérienne de régulation des produits agricoles a précisé que ces quantités seront vendues "directement" aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA. Cette opération-vente,



se fera au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et la société "DICOPA", en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas. La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connaît un manque de récolte de ce produit. Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source. Et dans cet ordre d'idée, l'entreprise a expliqué que le processus de commercialisation du produit se déroulera à travers différents

points de vente affiliés à des bureaux et institutions économiques publiques, ainsi que de grands espaces commerciaux. Ceci, sans oublier les points de vente établis par des groupes locaux à travers toutes les wilayas du pays. Enfin, à noter que les mêmes autorités ont estimé le prix de vente au consommateur à 75 dinars le kilogramme. Il est utile de relever que sur cette question de stockage de la pomme de terre, quelques agriculteurs font remarquer que certains producteurs n'adhèrent pas à la stratégie du secteur. Ce qui pourrait entraîner des déséquilibres du marché. Selon eux, le plafonnement des prix lors des périodes de perturbation d'approvisionnement demeure la seule solution pour barrer la route aux produc-

teurs et aux commerçants qui font dans la spéculation. Il faut bien reconnaître que cette flambée du prix de la pomme de terre, est due à une hausse décidée unilatéralement par les revendeurs, lesquels ont mis à profit cette période pour exercer une spéculation. Les prix se sont envolés crescendo et en référence, on cite, justement celui de la pomme de terre qui a atteint 100 DA/kg actuellement. Les producteurs et les commerçants indécis n'ont pas hésité à stocker afin de mettre en pratique leurs prix spéculatifs principalement sur la pomme de terre. Les consommateurs se trouvent ainsi devant cette mauvaise situation, en jonglant entre d'autres différents produits agricoles pour les acheter moins chers, selon leurs capacités financières pour sauvegarder leur bourse jusqu'à la nouvelle mensualité. Aujourd'hui, force est de reconnaître que la Société Algérienne de Contrôle des Produits Agricoles a entamé le processus de déchargement du stock de pommes de terre destinées à la consommation, pour assurer la stabilité des prix de ces produits agricoles. Espérant alors que ce prix de 75 DA le kilo, sera

### AUCUN DÉCÈS HUMAIN DÛ À LA RAGE À TIPASA

Aucun décès humain dû à la rage n'est enregistré à Tipasa grâce à la prévention, la prise en charge des animaux infectés et la vaccination gratuite. Les services vétérinaires de cette wilaya ont suivi un protocole stricte afin d'éviter la transmission des cas de rage des animaux aux humains. Une prévention qui a donné ses fruits. Cela s'ajoute à la campagne de sensibilisation au niveau des établissements scolaires à l'occasion de la Journée mondiale contre la rage célébrée le 28 septembre de chaque année.

### COOPÉRATION COMMERCIALE

### LE FORUM ALGÉRO-QATARI FIXÉ AU 23 OCTOBRE

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coopération avec son homologue qatarie, organise mercredi prochain un forum économique algéro-qatari et des rencontres d'affaires bilatérales (B2B), dans le cadre de la politique de diversification économique adoptée par le gouvernement et de la mise en œuvre des efforts visant à encourager les exportations hors hydrocarbures. Selon un communiqué de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, cet événement interviendra en marge de l'exposition spécifique réservé exclusivement aux produits algériens de différents secteurs qui se tiendra dans la capitale qatarie, Doha, du 22 au 26 octobre 2024, à laquelle prendront les opérateurs économiques nationaux public et privé. Le Forum devrait être coprésidé par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et son homologue qatari. Ce forum qui réunira des opérateurs économiques algériens et qataris, sera l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays. Il vise également à exploiter les opportunités offertes par les marchés algérien et qatari, ce qui contribue à redynamiser les relations bilatérales, à encourager les investissements et à soutenir les opportunités de partenariat entre les institutions et les hommes d'affaires de divers secteurs. Cette démarche s'inscrit dans la vision de l'Algérie de renforcer sa présence sur les marchés mondiaux et d'élargir les horizons de coopération avec les pays frères et amis.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### KAMEL BADDARI RÉUNIT LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamal Baddari, a réuni, hier au siège du ministère, les étudiants en sciences médicales (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire). La réunion s'est déroulée en présence des directeurs des établissements universitaires et des doyens de facultés de médecine du pays, précise le ministre dans un post sur sa page officielle Facebook. Cette rencontre vise à examiner les revendications des étudiants, qui ont

conduit à un mouvement de grève des étudiants en médecine, et à trouver des solutions adéquates aux problèmes soulevés à même d'apaiser les tensions observées dans certaines facultés depuis le 16 octobre 2024. Parmi les revendications des étudiants, on citera l'augmentation du nombre d'étudiants en sciences médicales, l'établissement de centres de formation entièrement équipés pour assurer la qualité de l'enseignement et des stages, la révision des bourses des étudiants en

médecine et des internes. Il est également question de la validation des diplômes en sciences médicales selon des critères garantissant une formation de haut niveau, la clarification des droits et obligations des médecins internes, la mise en place d'un programme général sous la supervision de professeurs qualifiés, et l'augmentation du nombre de places disponibles pour l'examen de spécialité, en fonction du nombre de médecins participant et des besoins de chaque service médical.